

TOR 2004/25

## **Biotechnologie et grand public.**

### **Rapport partiel 4: Applications pratiques et politiques**

NILS DUQUET

MARK ELCHARDUS

WENDY SMITS

Groupe de travail Sociologie  
Groupe d'études TOR  
Vrije Universiteit Brussel

## **Tables des matières**

<u>1</u>	<u><i>Introduction</i></u> .....	3
<u>2</u>	<u><i>Intention d'achat d'applications alimentaires</i></u> .....	3
2.1	<u><i>Description de l'intention d'achat</i></u> .....	4
2.2	<u><i>Qui est prêt à acheter des produits génétiquement modifiés ?</i></u> .....	5
<u>3</u>	<u><i>Utilisation d'informations génétiques par les assureurs, les employeurs et la police</i></u> .....	13
3.1	<u><i>Les différents composants</i></u> .....	13
3.2	<u><i>Utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance</i></u> .....	16
3.3	<u><i>Utilisation d'informations génétiques par les employeurs</i></u> .....	19
3.4	<u><i>Utilisation d'informations génétiques par les services de police</i></u> .....	22
3.5	<u><i>Conclusion</i></u> .....	24
<u>4</u>	<u><i>Confiance envers les institutions par rapport à la réglementation des applications génétiques et aux points de vue</i></u> .....	26
4.1	<u><i>Confiance envers les groupes d'intérêt organisés traditionnellement par rapport à la réglementation et aux points de vue</i></u> .....	30
4.2	<u><i>Confiance envers les pouvoirs publics par rapport à la réglementation et aux points de vue</i></u> .....	33
4.3	<u><i>Confiance envers les mouvements citoyens critiques par rapport à la réglementation et aux points de vue</i></u> .....	35
4.4	<u><i>Confiance envers les experts par rapport à la réglementation et aux points de vue</i></u> .....	37
4.5	<u><i>Conclusion</i></u> .....	39
<u>5</u>	<u><i>La route est encore longue...</i></u> .....	41
<u>6</u>	<u><i>Annexes</i></u> .....	44
<u>7</u>	<u><i>Bibliographie</i></u> .....	64

## 1 Introduction

Dans les rapports partiels précédents, nous avons décrit de manière détaillée l'attitude des Belges vis-à-vis des applications génétiques, et nous avons analysé les facteurs qui influencent sur les opinions en la matière. Dans le présent rapport, nous analysons et de l'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance, les employeurs et les services de police. Par ailleurs, nous déterminerons quelles institutions sont considérées comme pouvant agir de manière légitime et fiable dans le domaine de la fourniture d'informations sur l'utilisation des connaissances en génétique et la réglementation en la matière. Nous analyserons en outre ce qui peut amener les gens à conserver ces comportements et ces opinions. Nous tiendrons ici compte des variables de fond classiques, mais aussi des sensations de malaise et des attitudes vis-à-vis de la génétique et de la science.

Le présent rapport partiel est divisé en trois grandes parties. La première partie aborde les intentions d'achat des Belges envers les produits génétiquement modifiés. L'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance, les employeurs et les services de police est étudiée dans la deuxième partie ; enfin, nous discuterons de la confiance des Belges envers les institutions chargées de la réglementation et de la fourniture d'informations.

## 2 Intention d'achat d'applications alimentaires

Ces dernières années, la vente dans le commerce d'organismes génétiquement modifiés (OGM) a fait grand bruit. Pensons notamment aux actions de Greenpeace au sujet de l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés, ou au récent refus des trois grandes chaînes de supermarchés (Delhaize, Colruyt et Carrefour) et des grands producteurs alimentaires européens (Campina, Unilever, Kraft, etc.) de vendre des OGM dans leurs magasins belges ou d'en importer. Ces refus portent sans aucun doute un coup à l'industrie biotechnologique. James (2002) estime que la réussite de la biotechnologie commerciale dépend fondamentalement de l'acceptation des aliments génétiquement modifiés par la population. Le raisonnement sous-jacent est assez simple : si ces applications ne sont pas acceptées, la population ne les achètera pas non plus en masse. Il est par conséquent utile d'évaluer dans quelle mesure les Belges sont prêts à acheter des aliments génétiquement modifiés et quels facteurs influent sur leur comportement d'achat.

## 2.1 Description de l'intention d'achat

D'après nos analyses, nous pouvons nous attendre à ce que la biotechnologie commerciale ne soit pas encore au bout de ses peines. Les fréquences démontrent en effet que l'achat de produits génétiquement modifiés doit faire face à une opposition notable (voir tableau 2-1).

TABLEAU 2-1: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS FIGURANT DANS L'ÉCHELLE « INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES »

	(Tout à fait) inexact	Entre les deux	(Tout à fait) exact
- Si de la viande ou des produits d'origine animale génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	70.9	22.4	6.7
- Si des fruits ou des légumes génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	62.8	27.3	9.9
- Si un produit génétiquement modifié a un meilleur goût, j'en achèterais certainement.	58.2	24.6	17.2
- Je me laisserais davantage influencer par le prix que par la manipulation génétique des produits.	52.8	21.5	25.7

Tout comme dans l'étude de Macer (1992), il s'avère que la méfiance vis-à-vis des légumes génétiquement modifiés est moins importante que celle vis-à-vis de la viande génétiquement modifiée. Alors que sept pour cent achèteraient de la viande ou des produits d'origine animale génétiquement modifiés, dix pour cent ne s'opposeraient pas à l'achat de fruits ou de légumes dont les gènes ont été modifiés. Hallman et Metcalfe (1994) ont eux aussi constaté que l'intention d'achat dépendait dans une large mesure du type d'aliment. Ainsi, l'opposition serait moins forte vis-à-vis des pommes et du maïs génétiquement modifiés, mais plus forte vis-à-vis de la viande et des aliments pour bébé.

Il n'est pas étonnant que la plupart des Belges n'aient pas l'intention d'acheter des aliments génétiquement modifiés. Les récentes enquêtes Eurobaromètre (INRA, 2001; Gaskell, Allum et al., 2003) et d'autres études européennes (European Federation of Biotechnology, 1998; Magnusson & Koivisto Hursti, 2002) parviennent elles aussi à la conclusion que la majorité des consommateurs se montre plutôt négative envers les aliments génétiquement modifiés.

Toutefois, ailleurs dans le monde, l'intention d'achat d'aliments génétiquement modifiés n'est pas aussi basse qu'en Europe. Ainsi, Hoban (1999) a constaté qu'environ deux tiers des consommateurs japonais et américains étaient disposés à acheter des aliments génétiquement modifiés (cette acceptation va d'ailleurs croissant depuis 1995). Il existe toutefois une différence entre les Japonais et les Américains au niveau des motifs de procéder à l'achat. Alors que les Japonais ne font pas de distinction entre

les aliments génétiquement modifiés afin de mieux résister aux insectes et ceux qui le sont pour avoir meilleur goût (tous deux environ 70%), les Américains sont moins réticents vis-à-vis de l'achat d'aliments génétiquement modifiés afin de mieux résister aux insectes (77%) que de l'achat d'aliments modifiés pour avoir meilleur goût ("à peine" 62%).

Les Belges n'ont pas d'intentions d'achat aussi importantes. Cependant, la résistance s'estompe partiellement si l'achat d'aliments génétiquement modifiés est associée à une utilité précise. Hoban (2001) et Schutz et. al. (2000) ont eux aussi constaté que l'évaluation de l'utilité et du risque offrait d'importants arguments pour l'achat de produits génétiquement modifiés. En matière d'alimentation, les gens semblent moins disposés à prendre des risques que dans le domaine des médicaments, d'autant plus que l'on ne constate pas (ou peu) l'utilité directe des aliments génétiquement modifiés. Dans notre enquête, ceci se traduit par une forte corrélation ( $r=0,48$ ) entre l'échelle de calcul d'utilité et l'intention d'achat<sup>1</sup>. La plus récente enquête Eurobaromètre démontre qu'un meilleur goût est plus cité souvent qu'un prix plus bas comme motif d'achat de produits génétiquement modifiés (Gaskell, Allum et al., 2003). Il ressort toutefois de notre enquête que, pour les Belges, le prix est plus important que le goût pour la détermination du comportement d'achat d'aliments génétiquement modifiés. Pour un quart des Belges, le prix plus bas constitue un argument en faveur de l'achat de produits génétiquement modifiés, alors qu'un meilleur goût ne l'est que pour 17% d'entre eux. Dix-sept pour cent des personnes interrogées achèteraient des aliments génétiquement modifiés s'ils avaient meilleur goût.

## 2.2 Qui est prêt à acheter des produits génétiquement modifiés ?

Il n'est pas étonnant de constater que l'attitude vis-à-vis de la génétique et de la science influe sur les intentions d'achats de produits génétiquement modifiés. Les rapports partiels précédents ont déjà montré à plusieurs reprises l'étroit rapport entre l'acceptabilité des applications génétiques à des fins médicales<sup>2</sup> et non médicales<sup>3</sup>, le calcul d'utilité et l'attitude vis-à-vis de la science. Il nous a dès lors semblé opportun de nous pencher sur les

---

<sup>1</sup> Sur la base des propositions de tableau 2-1 une échelle a été élaborée pour l'intention d'achat générale d'applications alimentaires. Cette échelle va de 0 à 100. Pour les données d'échelle, voir tableau 6-1 en annexe.

<sup>2</sup> Applications génétiques à des fins médicales :  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les plantes ;  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les animaux, à des fins médicales ;  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les humains, à des fins médicales.

<sup>3</sup> Applications génétiques à des fins non médicales :  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les animaux, à des fins non médicales ;  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les humains, à des fins de reproduction ;  
- acceptabilité des interventions génétiques sur les humains, à des fins non médicales.

groupes de personnes qui se distinguent les uns des autres sur la base de ces attitudes.

Une analyse de classe latente (Vermunt and Magidson, 2000) sur l'acceptabilité des applications médicales à des fins médicales et non médicales, l'importance accordée aux risques ou plutôt à l'utilité des applications médicales, ainsi que l'attitude vis-à-vis de la science, a produit quatre groupes de personnes (voir tableau 6-2) qui se distinguent nettement l'un de l'autre pour chacune des quatre attitudes (voir tableau 6-3).

La signification des groupes devient évidente si on examine la figure 1 (voir annexe), le tableau 6-4 et le tableau 2-2. Le premier groupe comprend 37% des Belges et se caractérise par l'attitude négative vis-à-vis des applications génétiques à des fins médicales et non médicales, un faible calcul d'utilité (les risques sont estimés plus importants que l'utilité) et une attitude assez négative vis-à-vis de la science. Nous avons par conséquent baptisé ce groupe "opposants à la génétique". Le deuxième groupe, qui représente 30% des répondants, comprend des personnes dont les attitudes vis-à-vis de la génétique et de la science sont similaires à celles de la moyenne en Belgique. Ce groupe a reçu le nom classique de "groupe médian". Environ un quart des Belges (24%) sont très semblables pour ce qui est de l'attitude vis-à-vis de la génétique et de la science, en ce sens qu'ils acceptent tant les applications à des fins médicales que celles à des fins non médicales, qu'ils en soulignent plutôt l'utilité que les risques et qu'ils se montrent très positifs envers la science. Les partisans de la génétique constituent donc le troisième groupe. Enfin, il existe un groupe relativement restreint (10%) de personnes qui soulignent elles aussi plutôt l'utilité de la génétique que ses risques, mais qui acceptent surtout les applications génétiques à des fins non médicales. Par contre, elles acceptent nettement moins les applications génétiques à des fins médicales, et leur attitude vis-à-vis de la science est elle aussi très négative. À première vue, l'attitude de ce petit groupe est très particulière. Toutefois, nous avons vu, dans le rapport partiel 3, que les sentiments d'anomie, qui vont de pair avec une faible confiance en ses prochains, ont un rapport positif avec le soutien des applications non médicales. Dans ce groupe, on observe véritablement une volonté de maîtriser la nature, indépendamment de la confiance en la science et les experts, et plutôt à cause d'un sentiment de puissance. C'est pour cette raison que nous avons baptisé ce groupe les cow-boys de la génétique.

Le tableau ci-dessous (tableau 2-2) contient les scores moyens des différents groupes sur les différentes échelles. L'on note ainsi que les opposants à la génétique, avec des scores respectifs de 39 et 11 sur 100, obtiennent les scores les plus faibles en ce qui concerne l'acceptabilité des applications médicales et non médicales. Les partisans de la génétique obtiennent un score nettement meilleur pour ce qui est de l'acceptabilité des applications médicales (75 sur 100) ainsi que de l'acceptabilité des applications non médicales, qui se situe bien au-dessus de la moyenne, tout comme le score des cow-boys de la génétique (respectivement 34 et 32 sur 100).

De même, concernant la mise en évidence de l'utilité et pas tant des risques des applications génétiques, l'écart entre les partisans et les opposants de la génétique est maximal. Le groupe médian et les cow-boys de la génétique occupent dans ce contexte une position intermédiaire.

Enfin, notons que les cow-boys de la génétique se montrent les plus négatifs vis-à-vis de la science. Avec un score moyen de 50 sur 100, ils se situent bien en deçà du niveau des partisans de la génétique, qui est de 71 sur 100.

TABLEAU 2-2: VALEUR MOYENNE DES GROUPES SUR LES 4 ÉCHELLES

	Acceptabilité des applications médicales (0-100)	Acceptabilité des applications non médicales (0-100)	Calcul d'utilité (-4 - +4)	Attitude positive face à la science (0-100)
Opposants à la génétique	38.9	10.6	-1.70	56.4
Groupe médian	63.9	23.2	-0.10	66.2
Partisans de la génétique	75.4	33.9	2.04	71.2
Cowboys de la génétique	48.6	32.3	0.14	50.1
Total	56.0 <sup>(1)</sup>	22.4 <sup>(2)</sup>	-0.11 <sup>(3)</sup>	62.0 <sup>(4)</sup>

(1)  $\eta^2=0.608$ ;  $p=0.00$ ; (2)  $\eta^2=0.438$ ;  $p=0.00$ ; (3)  $\eta^2=0.480$ ;  $p=0.00$ ; (4)  $\eta^2=0.231$ ;  $p=0.00$

### Sociographie des groupes

Avant de procéder à la description de l'intention d'achat des différents groupes, il est intéressant de déterminer qui sont les gens qui les composent. Nous allons fournir une description des variables de fond classiques, comme le sexe, l'âge et le niveau d'études, ainsi que des attitudes et conceptions susceptibles d'être importantes pour l'opinion vis-à-vis des applications pratiques et politiques de la génétique. Il s'agit plus précisément des préférences politiques, des conceptions écologistes et des sensations de malaise. De la sorte, nous pourrions mieux comprendre les intentions d'achat des différents groupes.

Dans le groupe des opposants à la génétique, on retrouve un peu moins de femmes que d'hommes et les personnes hautement qualifiées sont légèrement surreprésentées. La génération sceptique (de 36 à 55 ans) figure essentiellement dans le groupe des opposants à la génétique. Avec un âge moyen de 43,3 ans, ce groupe est quelque peu plus jeune que la moyenne (44,2 ans). Les Wallons adoptent plus souvent une attitude négative vis-à-vis de la génétique que les Flamands. Par contre, aucune différence n'est à noter au niveau de la conceptions philosophiques. Alors que les électeurs des partis verts et les adeptes du vote blanc ou nul sont surreprésentés, on retrouve moins d'électeurs libéraux dans le groupe des opposants à la

génétique. Ces tendances se traduisent d'ailleurs par les très nettes conceptions écologistes de ce groupe. Ses membres ont une préférence plutôt élitiste en matière de médias et éprouvent moins de sensations de malaise que la moyenne. Ce phénomène est surtout imputable à leur faible sentiment d'anomie.

TABLEAU 2-3: PROFIL DES GROUPES - POURCENTAGES DES COLONNES

	Opposants	Groupe médian	Partisans	Cowboys de la génétique	Total
<b>Sexe (***)</b>					
Homme	46.1	47.3	<b>55.6</b>	51.4	49.4
Femme	<b>53.9</b>	52.7	44.4	48.6	50.6
<b>Région (***)</b>					
La Flandre	55.3	61.5	<b>67.8</b>	63.2	61.1
Bruxelles	9.5	8.4	7.0	6.5	8.2
Wallonie	<b>35.2</b>	30.1	25.2	30.3	30.7
<b>Point vue religieux ou philosophique</b>					
Chrétien mais pas catholique	33.5	32.8	31.8	<b>37.6</b>	33.3
Catholique	31.5	33.9	33.6	31.5	32.7
Libre penseur	12.9	12.1	12.5	<b>7.7</b>	12.0
Non-croyant ou pas intéressé	22.2	21.3	22.1	23.2	22.0
<b>Niveau d'études (***)</b>					
Pas d'études ou niveau inférieur	21.5	21.1	20.4	<b>35.2</b>	22.7
Enseignement secondaire	53.5	55.2	55.3	57.3	54.8
Enseignement supérieur	<b>25.0</b>	23.7	24.3	7.5	22.5
<b>Âge (***)</b>					
18-25	14.5	13.3	13.4	<b>16.6</b>	14.2
26-35	20.2	19.4	21.8	<b>22.7</b>	20.7
36-45	<b>24.6</b>	20.4	18.3	18.3	21.2
46-55	18.5	18.0	17.7	17.2	18.0
56-65	11.6	14.2	14.8	16.1	13.6
66-75	10.6	14.6	13.9	9.1	12.3
<b>Âge moyenne (***)</b>	43.3	45.4	45.0	42.7	44.2
<b>Préférence politique (***)</b>					
Partis libéraux	16.7	21.1	<b>23.4</b>	14.9	19.4
Partis socialistes	20.0	22.1	<b>24.9</b>	17.3	21.5
Chrétiens-démocrates	12.2	13.5	<b>15.8</b>	13.8	13.7
Extrême droite	11.3	8.8	10.7	<b>12.0</b>	10.5
Partis verts	<b>13.8</b>	10.7	6.0	8.1	10.3
Votes blancs et non valides	<b>26.0</b>	23.8	19.2	<b>33.9</b>	24.6
<b>Préférences en matière de médias (***)</b>					
Préférence pour des médias commerciaux	28.1	32.3	33.2	<b>44.8</b>	32.5
Position intermédiaire	33.1	33.5	33.9	35.1	33.6
Préférence pour des médias élitistes	<b>38.9</b>	34.2	32.9	20.1	33.9
<b>Pensée verte (***)</b>					
Faible	24.9	34.2	<b>42.5</b>	32.0	32.7
Entre les deux	25.5	29.6	30.3	34.2	28.8
Élevé	<b>49.6</b>	36.2	27.2	33.8	38.5



TABLEAU 2-4: VALEUR MOYENNE DES GROUPES SUR LES ATTITUDES

Cluster	Pensée verte	Préférences en matière de médias	Sensation de malaise	Anomie	Sentiment d'insécurité	Perspectives d'avenir négatives
Opposants	<b>0.28</b>	<b>0.03</b>	51.8	<b>41.6</b>	56.3	57.7
Groupe médian	-0.01	-0.11	53.0	44.3	59.7	55.3
Partisans	<b>-0.20</b>	-0.15	51.3	43.4	59.6	<b>51.3</b>
Cowboys de la génétique	<b>-0.08</b>	<b>-0.46</b>	<b>58.2</b>	<b>52.1</b>	<b>60.6</b>	<b>61.8</b>
Moyenne	0.04	-0.11	52.8	44.0	58.5	55.9
p	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Le groupe médian mérite bien son nom. Pour toutes les caractéristiques socio-démographiques standard, il se situe au niveau moyen de la population. Ce n'est qu'en matière d'âge qu'il dépasse quelque peu la moyenne (45,4 ans par rapport à une moyenne de 44,2 ans), constituant ainsi le groupe le plus âgé.

Le groupe des partisans de la génétique possède un profil plutôt masculin avec une légère surreprésentation des personnes de plus de 56 ans et des Flamands. Si ce groupe rassemble surtout des électeurs des partis traditionnels, les électeurs verts et les adeptes du vote blanc ou nul y sont sous-représentés. Le groupe ne comprend pas non plus tant de personnes aux conceptions écologistes. Ces personnes éprouvent quelque peu moins de sensations de malaise que la moyenne de la population, ce qui est surtout une conséquence de leur conception positive de l'avenir. Enfin, en termes de conceptions philosophiques, de niveau d'études et de préférences en matière de médias, ce groupe ne se distingue pas des autres.

Les cow-boys de la génétique se déclarent plus souvent que la moyenne chrétiens mais pas catholiques. Par contre, les libres penseurs sont sous-représentés dans ce groupe. Il rassemble des personnes plutôt peu qualifiées et jeunes. Trente-cinq pour cent des membres du groupe sont peu qualifiés, alors que ces personnes ne représentent que 23% de la population. Avec un âge moyen de 42,7 ans et une surreprésentation de la tranche de 18 à 35 ans, ce groupe est le plus jeune. La proportion d'électeurs potentiels des partis d'extrême droite et des adeptes du vote blanc ou nul est remarquablement plus élevée dans ce groupe que dans l'ensemble de la population. Les conceptions écologistes de ces cow-boys de la génétique sont plutôt faibles. La préférence en matière de médias et la sensation de malaise sont les caractéristiques les plus notables de ce groupe de personnes. Elles préfèrent nettement les médias commerciaux et éprouvent une très forte sensation de malaise. Elles se sentent bien plus anomiques que la moyenne et leur conception du futur n'est pas très optimiste.

Après cette description détaillée des groupes, nous allons entamer la discussion de leurs intentions d'achat de produits génétiquement modifiés, en contrôlant d'autres caractéristiques.

Il existe, comme on pouvait s'y attendre, des différences très nettes au niveau des intentions d'achat, en fonction de l'attitude envers la génétique et la science. Avec un score de 47 sur 100, les partisans de la génétique se situent loin au-dessus de la moyenne (31) et soulignent ainsi qu'ils ne sont pas réticents vis-à-vis de l'achat de produits génétiquement modifiés (voir tableau 2-5 et tableau 6-5).

TABLEAU 2-5: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS FIGURANT DANS L'ÉCHELLE "INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES" SELON L'ATTITUDE VIS-À-VIS DE LA GÉNÉTIQUE ET DE LA SCIENCE

		(Tout à fait) inexact	Entre les deux	(Tout à fait) exact
Si de la viande ou des produits d'origine animale génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	Opposants	91.8	7.0	1.2
	Groupe médian	72.1	22.9	4.9
	Partisans	42.3	42.5	15.3
	Cowboys de la génétique	68.0	26.2	5.9
	Total	71.2	22.5	6.3
Si un produit génétiquement modifié a un meilleur goût, j'en achèterais certainement.	Opposants	83.6	13.0	3.4
	Groupe médian	53.0	29.8	17.2
	Partisans	29.7	31.3	39.1
	Cowboys de la génétique	55.5	35.1	9.4
	Total	58.4	24.7	16.9
Si des fruits ou des légumes génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	Opposants	87.4	10.6	1.9
	Groupe médian	60.0	31.3	8.7
	Partisans	31.5	44.5	24.0
	Cowboys de la génétique	61.9	33.6	4.4
	Total	62.9	27.4	9.6
Je me laisserais davantage influencer par le prix que par la manipulation génétique des produits.	Opposants	71.1	13.1	15.8
	Groupe médian	48.2	21.3	30.4
	Partisans	33.1	29.9	36.9
	Cowboys de la génétique	48.5	30.7	20.8
	Total	52.7	21.6	25.7

Le groupe qui se montre négatif vis-à-vis de la biotechnologie n'a, comme on pouvait s'y attendre, pas l'intention d'acheter des produits génétiquement modifiés.

Nos analyses montrent que les différences d'intentions d'achat générales entre les groupes, et notamment entre les partisans et les opposants, s'expriment également dans leurs positions spécifiques. Environ un quart du groupe favorable à la génétique achèteraient des fruits ou des légumes dont les gènes ont été modifiés, et 15% achèteraient de la viande ou des produits provenant d'animaux dont les gènes ont été modifiés. Dans le

groupe opposé à la génétique, ces pourcentages sont nettement plus faibles (respectivement à peine 2 et 1%).

Si la manipulation génétique permettait d'obtenir un meilleur goût ou un prix plus bas, près de quatre personnes sur dix parmi le groupe de partisans de la biotechnologie achèteraient des produits génétiquement modifiés. Ce groupe de personnes souligne plutôt l'utilité que les risques, ce qui se reflète dans leur comportement d'achat. Le groupe de Belges opposés à la biotechnologie justifie plutôt son attitude par la manipulation génétique que par le prix : 17%<sup>4</sup> d'entre eux accepteraient éventuellement de payer plus cher s'ils avaient la garantie qu'il s'agit d'aliments non modifiés. Pour ce groupe, un meilleur goût ne justifierait en rien l'achat d'aliments génétiquement modifiés (seuls 4% de ses membres le feraient).

Outre les intentions d'achat, on observe d'autres différences entre les différents groupes.

Bien qu'il n'existe aucune différence entre les sexes au niveau de l'échelle, on observe des différences entre les hommes et les femmes à deux égards. Les pourcentages indiquent que les hommes sont moins réticents que les femmes vis-à-vis de l'achat de produits génétiquement modifiés. Magnusson et Koivisto Hursti (2002) sont eux aussi parvenus à cette constatation. Si des produits génétiquement modifiés (d'origine animale et végétale) étaient disponibles en supermarché, les hommes seraient presque deux fois plus enclins que les femmes à en acheter. Toutefois, la présence des produits en magasin n'est pas la seule à jouer un rôle ; le goût est lui aussi important. Si le produit a meilleur goût, il sera acheté par davantage d'hommes que de femmes. Les intentions d'achat des femmes sont quelque peu plus faibles que celles des hommes.

Les rapports partiels précédents ont déjà montré que les Flamands se montraient plus positifs vis-à-vis de la biotechnologie que les Wallons et les Bruxellois (voir tableau 6-5). Il n'est donc pas étonnant que nos analyses démontrent que les Flamands sont nettement moins réticents que les Bruxellois et les Wallons quant à l'achat de produits génétiquement modifiés. Leur acceptabilité plus élevée des applications génétiques se traduit donc dans leurs intentions d'achat. C'est surtout quand ces produits leur sont utiles (goût et prix) que les Flamands ont davantage tendance à les acheter que les Bruxellois ou les Wallons. Dix-huit pour cent des Flamands achèteraient des produits génétiquement modifiés s'ils avaient meilleur goût, contre 14% des Wallons et 15% des Bruxellois. Trois Flamands sur dix achèteraient des produits génétiquement modifiés s'ils étaient moins coûteux. Chez les Wallons et les Bruxellois, ils sont environ deux sur dix.

Les générations plus jeunes ont davantage l'intention d'acheter des produits génétiquement modifiés que les générations plus âgées (voir tableau 6-5). Il ressort d'ailleurs d'une étude finlandaise réalisée par Magnusson et Koivisto

---

<sup>4</sup> Pourcentage contrôlé (voir tableau 6-7).

Hursti (2002) que les jeunes se montrent plus positifs vis-à-vis des aliments génétiquement modifiés et qu'ils auraient davantage tendance à les acheter s'ils étaient plus favorables pour l'environnement. Cette étude démontre que 18% des personnes de 18 à 35 ans achèteraient des produits génétiquement modifiés s'ils avaient meilleur goût, pour 15% des personnes de plus de 56 ans. Les jeunes se laisseraient en outre plutôt guider par le prix que par la situation génétique des produits. Pour près de 3 sur 10 d'entre eux, le prix est le facteur primordial ; la situation génétique des produits revêt moins d'importance et ne constitue dès lors pas un argument défavorable pour l'achat. Chez les personnes de plus de 36 ans, le prix inférieur est un argument moins décisif pour effectuer l'achat d'aliments génétiquement modifiés.

L'étude susmentionnée de Magnusson et Koivisto Hursti (2002) a montré que les personnes hautement qualifiées évaluaient plus positivement les applications alimentaires, mais qu'il n'existait aucune différence significative de niveau d'études par rapport aux intentions d'achat d'aliments génétiquement modifiés. Nos analyses confirment cette constatation pour la Belgique : ici aussi, il n'existe aucune différence significative selon le niveau d'études des répondants.

Au vu du rôle important du mouvement écologiste dans le débat social consacré aux aliments génétiquement modifiés (pensons simplement aux actions de Greenpeace en matière d'étiquetage), il nous a semblé intéressant d'évaluer dans quelle mesure les intentions d'achat de ces produits coïncidaient avec les préférences politiques et l'importance accordée aux thèses écologistes par les clients potentiels.

Nos analyses démontrent que l'électorat potentiel des partis traditionnels et de l'extrême droite se montre plutôt positif vis-à-vis de l'achat de produits génétiquement modifiés, par rapport aux adeptes du vote blanc ou nul, mais surtout par rapport aux électeurs des partis verts (voir tableau 6-5). Alors que les électeurs des partis verts se laisseraient plutôt guider par la manipulation génétique des produits que par leur prix, c'est ce dernier facteur qui prime pour les électeurs des partis traditionnels et de l'extrême droite. Entre 25 et 31% d'entre eux jugent le prix plus important que la manipulation génétique des produits, pour un cinquième des électeurs des partis verts. L'élément le plus notable est la différence d'achat de produits génétiquement modifiés s'ils avaient meilleur goût. Seuls 9% des électeurs des partis verts le feraient, pour 18 à 20% des électeurs de partis traditionnels, les partis libéraux venant en tête de ce groupe<sup>5</sup>.

La mesure dans laquelle les gens sont partisans des thèses écologistes influe elle aussi sur le comportement d'achat. Les plus fervents partisans des thèses écologistes auraient moins tendance à acheter des produits génétiquement modifiés que les personnes moins "vertes". Nos analyses

---

<sup>5</sup> Analyses bivariées

confirment ainsi les résultats de l'étude de Magnusson et Koivisto Hursti (2002), qui montrait que les personnes plus intéressées par les produits naturels et la santé en général se montraient plus négatives vis-à-vis des aliments génétiquement modifiés, leurs intentions d'achat étant significativement plus faibles. Il ressort de notre enquête que seules 14% des personnes qui souscrivent aux thèses écologistes achèteraient des produits génétiquement modifiés s'ils avaient meilleur goût, contre 18% des personnes aux idées moins écologistes.

Au niveau des conceptions de la vie et des préférences en matière de médias, on ne note aucune différence, ou des différences peu importantes. Les sensations de malaise n'entraînent elles non plus aucune différence d'intentions d'achat.

Bref, on peut estimer que les acheteurs potentiels de produits génétiquement modifiés se montrent positifs vis-à-vis des applications médicales et non médicales, qu'ils perçoivent l'utilité de la génétique et se montrent positifs vis-à-vis de la science. Ils n'adhèrent pas aux thèses écologistes, sont plutôt jeunes et ont également plus de probabilités d'être Flamands que Wallons ou Bruxellois.

### 3 Utilisation d'informations génétiques par les assureurs, les employeurs et la police

#### 3.1 Les différents composants

Assez récemment encore, notre code génétique était un secret exceptionnellement bien gardé. Au vu des évolutions récentes (le décodage entier de notre structure génétique), un avenir où les informations génétiques sont utilisées pour la solution de problèmes divers ne semble toutefois plus si lointain que cela. Outre les nouvelles possibilités que ces nouvelles évolutions offrent à la médecine, d'aucuns y voient également des dangers. L'un de ces dangers consiste en la contribution qu'apporte la biotechnologie à la prévisibilité croissante des risques, ce qui pourrait saper à son tour les fondements de la solidarité sociale (Rosanvallon, 1995). D'autres auteurs insistent pour leur part sur les abus potentiels par les personnes ayant accès aux informations génétiques. Une étude finlandaise (Hietala, Hakonen et al., 1995) confirme que ces évolutions entraînent, dans de grandes parties de la population, des réactions de crainte quant au respect de la vie privée et des droits individuels. Diverses études (notamment Billings, Kohn et al., 1992 ; Geller, Alper et al., 1996) ont démontré que cette crainte n'était pas le fruit du hasard. Ces études sont parvenues à la conclusion que diverses institutions se rendaient coupables de discrimination génétique. Ces formes de discrimination se rencontraient dans des institutions tant privées (compagnies d'assurance, employeurs, etc.) que publiques (armée, écoles, etc.). Au vu de ces dangers potentiels,

Van Damme et ses collègues (1999) estiment que, lors de l'évaluation de cette nouvelle technologie, il y a lieu de tenir compte non seulement des critères médicaux et juridiques, mais aussi de valeurs sociales telles que le respect de la dignité humaine, la justice sociale, la solidarité et la participation démocratique. Ces valeurs sont, selon eux, essentielles pour la légitimation de l'emploi de ces techniques.

Depuis, la biotechnologie est devenue un important sujet de débat social. Dans un passé récent, cette discussion a surtout semblé porter sur l'acceptation ou non des aliments génétiquement modifiés. Au fil du temps, le débat semble se déplacer vers l'utilisation d'informations génétiques par les acteurs publics et privés. L'utilisation d'informations par diverses institutions possède, selon les chercheurs responsables de l'Eurobaromètre, un potentiel suffisant pour s'ériger en un sujet très controversé. Ils soulignent le fait que si la législation en la matière ne tient pas compte des sentiments de la population, les tests génétiques subiront le même sort que les aliments génétiquement modifiés (Gaskell, Allum et al., 2003). Par conséquent, il est urgent de tenir un débat social d'envergure au sujet des conséquences de cette nouvelle technologie. Ce débat n'a toutefois été, jusqu'à présent, qu'un débat entre les experts scientifiques et juridiques de l'industrie biotechnologique et les pouvoirs publics, les représentants des compagnies d'assurance et les professions médicales organisées (Uhlemann, 1999). Le véritable débat social n'a pas encore vraiment démarré. Il nous semble par conséquent intéressant de déterminer quelle est la position des Belges vis-à-vis de l'accès des différents acteurs intéressés aux informations génétiques, et dans quelle situation l'opinion publique peut entamer le débat social.

Un élément important, dans l'attitude des gens par rapport à l'utilisation d'informations génétiques, réside manifestement dans l'identité de ceux qui en feraient usage. Une analyse des composants principaux sur huit propositions résulte en trois composants, ce qui signifie que les gens font bien la distinction entre l'emploi d'informations génétiques par trois institutions différentes, à savoir les compagnies d'assurance, les employeurs et les services de police (voir tableau 6-8). Le seul élément général de la batterie, qui fait référence aux "instances compétentes", pèse tant sur le composant assurances que sur la police.

Pour chacun de ces trois composants, nous avons établi une échelle avec une valeur minimale de 0 et une valeur maximale de 100. Un score élevé y représente une attitude positive vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par l'institution concernée (voir tableau 3-1). Le plus acceptable est l'utilisation d'informations génétiques par les services de police ou dans le but de retrouver la trace de criminels (moyenne de 67 sur 100). Les deux autres applications, l'utilisation par les employeurs (40 sur 100) et surtout par les assurances (22 sur 100) sont moins acceptées, voire nettement moins. Le taux élevé d'acceptabilité de l'emploi par la police peut s'expliquer par le fait qu'il est directement utile pour les gens et pour la société (sauf

s'ils sont eux aussi des criminels). L'utilisation d'informations génétiques par les employeurs et les assurances peut s'effectuer dans le but de nuire aux gens, sous la forme d'un licenciement ou d'un refus d'assurance, si bien qu'elle est moins acceptée. Ici aussi, il s'avère que l'acceptabilité de l'utilisation est nettement évaluée sur la base d'un calcul d'utilité et de l'intérêt personnel. Cette constatation est peut-être typique d'une question qui n'a pas encore fait l'objet d'un débat public approfondi. Pour se forger une opinion au sujet des problèmes posés, la plupart des gens ont peu d'autres critères que les implications que ces problèmes auront pour eux.

TABLEAU 3-1: STATISTIQUES DESCRIPTIVES (N=5013)

	Valeur moyenne (0-100)
L'utilisation par les services de la police	67.24
L'utilisation par les employeurs	39.88
L'utilisation par les compagnies d'assurances	22.21

Nos constatations confirment d'ailleurs celles d'une étude britannique effectuée par la Human Genetics Commission (2001), à savoir que l'emploi par les assurances est celui qui est le moins accepté. L'utilisation par les employeurs est généralement rejetée, alors que celle par les services de police dépend de la nature du crime. Pour les faits graves, comme le meurtre ou les délits à caractère sexuel, l'emploi des connaissances en génétique fait l'unanimité. Pour les affaires moins graves, l'acceptabilité est nettement moins élevée (Human Genetics Commission, 2001). En Amérique, il existe également un consensus considérable quant au rejet de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs. Pour ce qui est des assurances, la situation est toutefois différente : l'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance est nettement moins réprouvée que par les employeurs (Singer, Corning et al., 1998; The Genetics and Public Policy Center, 2002c). L'étude de Singer et ses collègues (1998) démontre même qu'une majorité des Américains, en dépit de leur grand souci du respect de la vie privée, sont d'avis que les compagnies d'assurance ont le droit de disposer d'informations génétiques.

Il n'existe pas seulement une distinction en fonction du type d'institution qui emploie les informations génétiques ; l'on relève également des différences d'acceptabilité selon le but dans lequel les connaissances en génétique sont utilisées. Il ressort d'une étude de la Human Genetics Commission (2001) que l'utilisation des connaissances en génétique est davantage acceptée pour les assurances à orientation médicale (assurance maladie, soins de santé ou vie) que pour les autres types d'assurances. De même, l'enquête Eurobaromètre la plus récente (Gaskell, Allum et al., 2003) conclut que l'emploi d'informations génétiques à des fins médicales est plus facilement acceptée que son emploi à des fins "publiques". Le scepticisme s'avère en effet nettement plus élevé en ce qui concerne l'emploi par la police en vue de résoudre des affaires criminelles, et surtout vis-à-vis de l'emploi

par les institutions publiques (p.ex. la sécurité sociale) et les assurances. Cette conception d'une acceptabilité plus élevée des informations à des fins médicales est confirmée dans tous les pays.

Ci-après, nous allons tout d'abord étudier de plus près l'institution dont on accepte le moins qu'elle puisse accéder à des informations génétiques, à savoir les compagnies d'assurance. Nous aborderons ensuite les employeurs et enfin les services de police.

### 3.2 Utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance

La première instance qui pourrait utiliser des informations génétiques est la compagnie d'assurance<sup>6</sup>. Selon Uhlemann (1999), les assureurs privés auront tendance à vouloir utiliser les informations génétiques en raison de la concurrence au sein de leur secteur, qui incitera toutes les compagnies à réduire leurs coûts, essentiellement en tentant d'exclure autant que possible de (mauvais) risques. L'argument souvent avancé par les compagnies d'assurance est qu'elles ont droit au même accès aux informations génétiques que leurs clients potentiels, dans le but de prévenir les abus (Pokorski, 1996). En Belgique, l'utilisation de tests génétiques lors de la demande d'une assurance vie est interdite depuis 1993 (Van Damme, Casteleyn et al., 1999). Les compagnies d'assurance ont réagi à cette interdiction en changeant de cible et en s'intéressant aux informations relatives au style de vie des clients potentiels (Van Hoyweghen, 2004). Selon une étude américaine (McEwen, McCarty et al., 1993), il s'avère d'ailleurs que les compagnies d'assurance n'ont pas nécessairement besoin d'exécuter des tests génétiques pour obtenir des informations génétiques au sujet de leurs clients potentiels : en règle générale, ces institutions utilisent à cette fin des tests de routine et des données au sujet des membres de la famille du demandeur.

Husted (1999) note que la biotechnologie et un certain degré de "discrimination" génétique ne sont pas considérés comme une menace pour la dignité humaine tant que cette discrimination se limite au domaine médical, car ce domaine se caractérise par "*the principle of respect for the individual*". L'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance tombe toutefois en dehors du domaine médical et soulève des questions en matière de solidarité et de dignité humaine, auxquelles il n'existe pas de solutions immédiates. Il estime que c'est en fin de compte à la population de trouver ces solutions, et non aux experts en éthique ou aux théoriciens.

Les fréquences du tableau 3-2 démontrent qu'il n'existe en Belgique aucun soutien pour l'emploi d'informations génétiques par les compagnies

---

<sup>6</sup> Pour les données d'échelle : voir Tableau 6-8 en annexe.



d'assurance. Seuls 7% de la population sont d'accord avec l'utilisation d'informations génétiques par les assureurs. Contrairement aux études américaines, ceci confirme la constatation citée précédemment au niveau européen, à savoir un grand scepticisme vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance.

TABLEAU 3-2: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS FIGURANT DANS L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE" SELON L'ATTITUDE VIS-À-VIS DE LA GÉNÉTIQUE ET DE LA SCIENCE

		(Tout à fait) inexact	Entre les deux	(Tout à fait) exact
Les compagnies d'assurance peuvent demander, pour déterminer le montant de ma prime, si je souffre d'un trouble génétiquement déterminé.	Opposants	85.1	10.0	4.9
	Groupe médian	76.4	12.7	10.9
	Partisans	72.6	12.9	14.5
	Cowboys de la génétique	69.5	22.7	7.8
	Total	77.8	12.9	9.3
Je trouve normal qu'une compagnie d'assurances demande si, dans ma famille proche, quelqu'un souffre d'un trouble d'origine génétiquement déterminé.	Opposants	83.1	12.0	4.9
	Groupe médian	75.8	13.6	10.7
	Partisans	71.0	15.6	13.4
	Cowboys de la génétique	70.1	22.5	7.4
	Total	76.5	14.6	8.9
Je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'une compagnie d'assurances puisse disposer des résultats de tests génétiques effectués sur ses clients.	Opposants	90.2	6.5	3.3
	Groupe médian	83.1	10.0	7.0
	Partisans	76.1	14.3	9.6
	Cowboys de la génétique	64.2	26.9	8.9
	Total	81.7	11.8	6.5
Je suis d'accord que des informations au sujet des gènes de chaque personne résidant en Belgique soient stockées dans une base de données et puissent être consultées par des autorités compétentes.	Opposants	78.9	15.3	5.8
	Groupe médian	68.4	19.0	12.5
	Partisans	51.5	27.2	21.2
	Cowboys de la génétique	58.5	32.6	8.9
	Total	66.8	21.3	11.9

Cet avis n'est toutefois pas unanime. Il existe des différences très nettes selon les caractéristiques de fond<sup>7</sup>.

Avant tout, notons qu'au niveau des groupes génétiques, les partisans de la biotechnologie et les cow-boys de la génétique sont des partisans relativement importants de l'emploi d'informations génétiques par les assureurs. Le groupe opposé à la génétique est celui qui rejette le plus vivement l'utilisation de ces informations par les compagnies d'assurance.

<sup>7</sup> Le lecteur trouvera les tableaux en annexe (Tableau 6-10, Tableau 6-11 et Tableau 6-12).

Au contraire de l'étude de la Human Genetics Commission (2001), nous ne trouvons dans nos données aucune preuve que les femmes se montreraient plus positives que les hommes vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les assureurs.

L'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance est plus volontiers accepté par les Flamands que par les Bruxellois et les Wallons. Les pourcentages démontrent que ces positions sont approuvées par deux fois plus de Flamands que de Wallons et de Bruxellois. Alors que seuls 6% des Wallons acceptent que les compagnies d'assurance puissent disposer d'informations génétiques les concernant personnellement, de 11 à 12% des Flamands sont de cet avis.

Il existe en outre de grandes différences selon le niveau d'études. Par rapport aux personnes hautement qualifiées, les personnes peu qualifiées sont moins réticentes à voir les compagnies d'assurance en possession d'informations génétiques sur les personnes. Quelque 10 à 12% des personnes peu qualifiées acceptent que les assureurs emploient des informations génétiques personnelles pour déterminer le montant des primes d'assurance. Chez les personnes hautement qualifiées, ce taux oscille entre 4 et 9% en fonction du point concerné. Les différences sont toutefois maximales dans le contexte de l'utilisation d'informations génétiques au sujet de personnes abstraites, comme "les clients" ou "les Belges", et non au sujet du répondant proprement dit. Les personnes peu qualifiées sont deux fois plus nombreuses que les personnes hautement qualifiées à approuver l'emploi d'informations génétiques par les assureurs.

L'étude britannique de la Human Genetics Commission a constaté que plus les gens étaient âgés et moins ils s'opposaient à l'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance. Nos analyses contredisent toutefois cette constatation. Dans notre pays, ce sont surtout les tranches d'âge les plus jeunes (de 18 à 36 ans) qui sont les moins opposés à l'emploi d'informations génétiques par les assureurs. Par contre, après 36 ans, l'opposition s'intensifie.

Au niveau des préférences en matière de médias, on relève de grandes différences d'attitude vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance ( $r=-0,19$ ). Les personnes préférant les chaînes commerciales se montrent les plus positives et celles qui ont des goûts plus élitistes sont les plus négatives. Ces différences sont assez importantes. Ainsi, nous notons qu'environ 8 à 11% et 14% des personnes préférant les chaînes commerciales sont d'accord avec l'emploi d'informations génétiques, respectivement par les compagnies d'assurance et les instances compétentes, contre 4 à 8% et 10% des personnes préférant des chaînes élitistes.

Les personnes qui éprouvent des sensations de malaise ( $r=0,14$ ), plus particulièrement d'anomie ( $r=0,18$ ) et d'insécurité ( $r=0,12$ ) sont moins opposées à l'emploi d'informations génétiques par les compagnies

d'assurance que les personnes qui se sentent bien. Ainsi, on constate que 8% des personnes mal à l'aise ne voient aucun problème dans le fait que les compagnies d'assurance puissent disposer des résultats de tests génétiques effectués par leurs clients. Les personnes bien dans leur peau ne sont que 4% à être de cet avis.

En matière de conceptions philosophiques, les non croyants et les personnes non intéressées par la religion se distinguent des catholiques, des chrétiens et des libres penseurs. Ce sont ces derniers qui sont les plus positifs vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance. Les premiers n'ont aucune objection en la matière.

En résumé, voici le profil des personnes qui se montrent relativement positives vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance : il s'agit des partisans de la génétique et de la science et des cow-boys de la génétique, de jeunes Flamands peu qualifiés qui se sentent mal à l'aise (anomie et insécurité), préfèrent les chaînes commerciales et se présentent comme catholiques, chrétiens ou libres penseurs.

### 3.3 Utilisation d'informations génétiques par les employeurs

Les employeurs sont un deuxième groupe qui pourrait se montrer intéressé par l'utilisation d'informations génétiques. Nous avons déjà vu que l'attitude vis-à-vis de l'utilisation de ces informations par les employeurs était quelque peu plus positive que celle à l'égard de l'utilisation par les compagnies d'assurance.

TABLEAU 3-3: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS SUR L'USAGE DES INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES EMPLOYEURS

		(Tout à fait) inexact	Entre les deux	(Tout à fait) exact
Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils risquent d'être en contact.	Opposants	48.8	21.9	29.2
	Groupe médian	34.6	24.0	41.4
	Partisans	32.2	22.5	45.2
	Cowboys de la génétique	30.1	28.6	41.3
	Total	38.6	23.4	38.0
Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont, de par leurs gènes, susceptibles de souffrir de troubles particuliers.	Opposants	74.4	14.5	11.1
	Groupe médian	60.5	21.7	17.8
	Partisans	55.7	20.6	23.7
	Cowboys de la génétique	43.8	32.9	23.3
	Total	62.4	20.1	17.5

Il existe surtout un soutien de l'emploi d'informations génétiques/médicales qui pourraient contribuer à protéger les travailleurs, et qui pourraient donc être positives pour ces derniers. La Human Genetics Commission (2001) a

elle aussi constaté que c'était plutôt l'accès des employeurs aux informations génétiques qui n'était pas accepté. Par contre, quand les connaissances en génétique servent à des fins de prévention, dans l'intérêt de la santé des travailleurs, deux tiers des personnes acceptent leur emploi (voir tableau 3-3). L'acceptabilité plus élevée de l'utilisation médicale par rapport à l'utilisation publique ressort également de notre enquête, où environ 4 Belges sur 10 trouvent normal qu'un employeur veuille savoir si ses travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils risquent d'entrer en contact. Un nombre tout aussi élevé de personnes ne trouvent toutefois pas cette situation normale.

L'emploi d'informations au sujet de troubles génétiques qui ne sont pas directement associées au travail, et qui pourraient jouer en défaveur du travailleur, est moins acceptable. Alors que 62% des Belges ne trouvent pas normal qu'un employeur veuille savoir si ses travailleurs sont génétiquement susceptibles de souffrir de troubles particuliers, ils ne sont que 18% à juger cette situation normale.

Il est ainsi prouvé que l'emploi d'informations génétiques est plutôt accepté s'il peut s'avérer utile pour les personnes concernées. C'est ce que montre le rapport avec l'échelle de détermination du calcul d'utilité ( $r_{\text{calcul d'utilité utilisation infos par employeurs}} = 0,19$ ). Toutefois, l'attitude positive vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs va essentiellement de pair avec l'acceptabilité des applications non médicales ( $r=0,33$ ) et moins avec l'acceptabilité des applications médicales ( $r=0,16$ ).

Ceci se traduit par le score des différents groupes sur l'échelle qui mesure l'attitude à l'égard de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs<sup>8</sup>. Les cow-boys de la génétique et les partisans de la génétique sont d'accord avec l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs. Le groupe de personnes opposées à la génétique trouve anormal que les employeurs veuillent savoir si leurs travailleurs sont génétiquement susceptibles de souffrir de certains troubles. Cette conception est acceptée par deux fois plus (23%) de partisans de la génétique que d'opposants (12%).

Après les groupes en matière de génétique, les sensations de malaise sont les indicateurs les plus déterminants. Les personnes qui se sentent mal à l'aise, avec dans l'ordre de force de la relation l'anomie ( $r=0,27$ ), l'insécurité ( $r=0,23$ ) et les perspectives d'avenir négatives ( $r=0,20$ ), se montrent nettement moins sceptique envers l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs. Les pourcentages parlent d'ailleurs d'eux-mêmes. Quarante-six pour cent des personnes qui se sentent mal à l'aise trouvent normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils risquent d'être en contact. Un quart de ces personnes sont d'avis qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs

---

<sup>8</sup> Voir Tableau 6-13, Tableau 6-14 et Tableau 6-15 en annexe.

sont, de par leurs gènes, susceptibles de souffrir de troubles particuliers. Parmi les personnes qui ne se sentent pas mal à l'aise, ces chiffres sont respectivement d'un tiers et d'un peu plus de 1 sur 10. Les sensations de malaise et d'anomie semblent bien induire une acceptabilité accrue de l'utilisation d'informations génétiques par les assurances et les employeurs. Il n'est pas directement évident de pouvoir expliquer directement ce rapport que nous avons déjà observé à plusieurs reprises. Il se peut que les sensations de malaise et d'anomie entraînent une aspiration au contrôle vis-à-vis d'un monde jugé menaçant, et que les informations génétiques soient considérées comme un moyen de contrôle supplémentaire.

Il existe également de nettes différences selon le niveau d'études. Le score des personnes peu qualifiées (45 sur 10) est considérablement plus élevé que celui des personnes hautement qualifiées (34 sur 100). Quarante-cinq pour cent des personnes peu qualifiées trouvent normal que les employeurs veuillent vérifier si leurs travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils pourraient entrer en contact, pour un tiers des personnes hautement qualifiées. La différence est encore plus marquante pour l'autre aspect. Les personnes peu qualifiées sont presque deux fois plus nombreuses (24%) que les personnes hautement qualifiées (11%) à juger qu'il est normal qu'un employeur veuille vérifier si ses travailleurs sont génétiquement susceptibles de souffrir de troubles précis. Cette constatation de l'existence d'un rapport négatif entre le niveau d'études et l'acceptabilité de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs confirme les résultats de l'étude susmentionnée de la Human Genetics Commission (2001).

En parallèle avec cette même étude, les hommes se montrent, en Belgique également, quelque peu plus positifs vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs. Près d'un cinquième des hommes trouvent normal qu'un employeur veuille connaître la sensibilité génétique de ses travailleurs vis-à-vis de certains troubles, pour 15% des femmes.

L'indicateur significatif suivant pour l'attitude vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs consiste en la préférence en matière de médias. Les personnes qui préfèrent les chaînes commerciales sont nettement moins sceptiques que celles qui préfèrent les chaînes élitistes. Ainsi, on note que plus de 22% des personnes qui préfèrent les médias commerciaux estiment normal qu'un employeur veuille connaître la sensibilité génétique de ses travailleurs vis-à-vis de certains troubles, pour à peine 14% des personnes qui préfèrent des chaînes plutôt élitistes.

Tout comme pour l'attitude vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les assurances, l'opposition envers l'utilisation par les employeurs augmente avec l'âge.

Après avoir contrôlé les sensations de malaise, on n'observe que de faibles différences entre les divers groupes électoraux. D'un point de vue bivarié, nous constatons toutefois que les personnes préférant les partis verts sont

les plus réticents face à l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs. Ce sont les électeurs d'extrême droite et les adeptes du vote blanc ou nul qui ont le moins de problèmes à cet égard. Cette relation entre préférences électorales et confiance s'inverse lorsqu'on contrôle la sensation de malaise. Ceci signifie que ce n'est pas tant la préférence électorale, mais plutôt la sensation de malaise, qui coïncide étroitement avec la préférence électorale, qui est responsable de l'attitude vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs.

Au niveau des régions et des conceptions philosophiques, on ne note aucune différence significative après le contrôle des autres variables. En ce qui concerne les conceptions philosophiques, l'effet brut indique plutôt que les libres penseurs et les personnes non croyantes ou non intéressées par la religion sont plus opposées que les catholiques et les chrétiens à l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs.

Nous pouvons conclure que les personnes qui se montrent moins sceptiques vis-à-vis de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs se caractérisent par une attitude positive envers la génétique et la science. De même, les personnes qui se montrent surtout positives vis-à-vis des applications non médicales (cow-boys de la génétique), les personnes qui éprouvent une sensation de malaise (anomie, insécurité et perspectives d'avenir négatives), les générations les plus jeunes, les personnes peu qualifiées, les hommes et les personnes qui préfèrent les chaînes de télévision commerciales rejettent moins nettement l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs.

### 3.4 Utilisation d'informations génétiques par les services de police

Les services de police sont l'institution suivante qui pourrait utiliser les informations génétiques. Nous pensons à cet égard à l'emploi de tests ADN lors d'enquêtes criminelles, et par exemple à la récente proposition du Ministre de l'Intérieur, Patrick Dewael, visant à utiliser ces tests pour vérifier les liens de parenté dans des situations de regroupement familial d'immigrés (Tegenbos, 2004).

L'emploi d'informations génétiques par les services de police bénéficie manifestement d'un soutien très clair. Les facteurs visant à le déterminer expliquent la raison de ce soutien (voir tableau 3-4). Les informations génétiques pourraient être utilisées pour la recherche de criminels, ce qui est à la fois profitable pour la société et pour les individus. L'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance et les employeurs relève plutôt de l'intérêt propre des assureurs et des employeurs, et ne rapporte rien, ou très peu, aux répondants.

TABLEAU 3-4: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES, DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS SUR L'USAGE DES INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES SERVICES DE POLICE

		(Tout à fait) inexact	Entre les deux	(Tout à fait) exact
Je suis d'accord que les informations génétiques relatives à tous les criminels soient stockées dans une base de données et puissent être utilisées pour une enquête.	Opposants	27.5	25.4	47.1
	Groupe médian	15.0	22.2	62.8
	Partisans	11.4	16.0	72.6
	Cowboys de la génétique	17.8	33.8	48.4
	Total	18.9	23.1	57.9
Je suis d'accord que la police emploie des informations génétiques pour élucider un crime.	Opposants	15.6	25.9	58.5
	Groupe médian	9.0	18.6	72.5
	Partisans	6.0	11.4	82.5
	Cowboys de la génétique	11.1	34.1	54.9
	Total	10.9	21.2	67.9

Selon l'étude de la Human Genetics Commission (2001), les hommes, les personnes âgées et les personnes hautement qualifiées accepteraient plus volontiers l'emploi d'informations génétiques par les services de police. Nous n'en trouvons toutefois aucune confirmation dans nos données<sup>9</sup>. Au niveau de l'âge, du sexe et du niveau d'études, on n'observe aucune différence, ou une différence minime, dans l'attitude vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les services de police. Nous ne notons aucune différence non plus sur le plan des régions ou des préférences en matière de médias.

L'indicateur le plus fort est l'attitude des répondants vis-à-vis de la biotechnologie et de la science. À l'opposé de l'attitude assez positive des cow-boys de la génétique vis-à-vis de l'emploi de connaissances en génétique par les compagnies d'assurance et les employeurs (c.-à-d. de personnes privées), ce groupe est le plus sceptique envers leur emploi par les services de police (c.-à-d. des services publics) et arrive au niveau des adversaires de la génétique. Les partisans de la génétique sont les moins réticents face à l'emploi d'informations génétiques par les services de police. Ainsi, 84 et 73% respectivement des partisans de la génétique sont d'accord avec la création d'une base de données d'informations génétiques sur les criminels, pouvant être utilisée pour les enquêtes, et avec l'emploi d'informations génétiques par la police afin de résoudre des affaires criminelles. Chez les cow-boys de la génétique, ces taux sont respectivement de 46 et 54%.

Après les groupes génétiques, la sensation de malaise est l'indicateur le plus important de l'attitude vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les services de police. Ce rapport trouve essentiellement son origine dans la relation étroite avec le sentiment d'insécurité ( $r=0,19$ ) et les perspectives d'avenir négatives ( $r=0,13$ ), et moins dans la sensation d'anomie ( $r=0,09$ ).

<sup>9</sup> Voir Tableau 6-16, Tableau 6-17 et Tableau 6-18 en annexe.

Ainsi, on note que plus de deux tiers des personnes qui éprouvent une forte sensation de malaise sont favorables à la création d'une base de données d'informations génétiques sur les criminels. Chez les personnes qui n'ont pas de sensation d'insécurité et qui envisagent l'avenir avec optimisme, cette proportion est un peu supérieure à la moitié. Cette constatation confirme l'hypothèse selon laquelle le lien entre la sensation de malaise et l'acceptabilité accrue de l'emploi d'informations génétiques est une conséquence d'une volonté de contrôle.

Les électeurs des partis verts se montrent nettement plus sceptiques vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par la police que les électeurs des partis traditionnels, mais surtout de ceux des partis d'extrême droite. Alors que seuls 51% des électeurs des partis verts sont partisans d'une base de données génétique pour la recherche de criminels, ce chiffre frôle les deux tiers parmi l'électorat d'extrême droite.

Un vote "vert", mais aussi la participation à des associations écologistes ou de protection des animaux, entraîne une attitude sceptique. L'adhésion au troisième composant des thèses écologistes, à savoir l'affirmation selon laquelle l'homme a eu la peau de la nature, débouche par contre sur une attitude plus positive envers l'emploi d'informations génétiques par la police. Il n'existe dès lors aucun rapport significatif entre l'échelle "pensée écologistes" et l'attitude.

Des différences se remarquent également au niveau des conceptions philosophiques, même si elles ne sont pas très marquées. Ce sont surtout les personnes non croyantes ou non intéressées par la religion qui se distinguent des autres, dans ce sens qu'elles se montrent plus sceptiques vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par la police pour la recherche de criminels. Cette constatation confirme l'étude de la Human Genetics Commission (2001).

Le profil des personnes qui font preuve de moins de scepticisme à l'égard de l'emploi d'informations génétiques par la police se présente comme suit : elles ont une attitude positive envers la génétique et la science, éprouvent une sensation d'insécurité et sont pessimistes vis-à-vis de l'avenir, votent plus souvent pour l'extrême droite et sont engagées d'un point de vue philosophique.

### 3.5 Conclusion

Les partisans de la génétique et les personnes qui soulignent l'utilité des manipulations génétiques plutôt que leurs risques, qui acceptent les applications médicales et non médicales et se montrent positives vis-à-vis de la science sont en règle générale d'avis que les informations génétiques peuvent être utilisées par les assurances, les employeurs et la police.



Les cow-boys de la génétique, et donc les personnes qui perçoivent l'utilité des manipulations génétiques, mais uniquement en combinaison avec une forte acceptabilité des applications non médicales, sont tout aussi partisans de l'emploi d'informations génétiques par les assurances et, dans une mesure un peu moindre, par les employeurs. Le but est ici essentiellement économique ou esthétique. Les gens qui acceptent ces applications tiennent également à ce qu'il en soit fait un usage optimal. Ils sont par contre les opposants les plus farouches de l'emploi de ces informations par les services de police.

Une sensation générale de malaise coïncide positivement avec l'emploi d'informations génétiques par les trois institutions, bien que le rapport avec les différents composants ne soit pas le même pour toutes les institutions. Alors qu'une acceptabilité élevée de l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance s'accompagne d'un degré élevé d'anomie en premier lieu, et en second lieu de sensations d'insécurité, l'emploi de ces informations par les services de police va tout d'abord de pair avec les sensations d'insécurité, puis avec les perspectives d'avenir pessimistes. Une attitude positive envers l'utilisation par les employeurs coïncide à peu près aussi étroitement avec les trois composants de la sensation de malaise.

Plus le niveau d'études et l'âge augmentent et plus les gens sont opposés à l'emploi d'informations génétiques par les assureurs et les employeurs. Concernant l'utilisation de ces informations par la police, on ne note aucune différence entre les personnes peu ou hautement qualifiées, ni au niveau des âges.

La préférence des médias commerciaux entraîne elle aussi des différences d'attitude vis-à-vis de l'utilisation par les compagnies d'assurance et les employeurs. La préférence des médias commerciaux coïncide positivement avec l'utilisation par les assureurs et les employeurs. Parmi les personnes qui privilégient les médias élitistes ou commerciaux, on ne note aucune différence d'attitude vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par la police.

Les Flamands se montrent plus positifs que les Bruxellois et les Wallons envers l'usage d'informations génétiques par les compagnies d'assurance. Ces différences régionales ne s'observent pas au niveau de l'acceptabilité de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs et la police.

Pour les préférences politiques, les différences les plus notables se situent au niveau de l'attitude vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par la police. Comme l'on pouvait s'y attendre, les électeurs d'extrême droite se montrent plus positifs que les électeurs d'autres partis envers l'emploi d'informations génétiques par la police.

Alors que l'électorat vert rejette, pour des raisons d'idéologie, l'accessibilité des informations génétiques, on peut supposer que l'aspiration à l'autonomie des non-croyants et des personnes non intéressées par la religion est responsable de leur attitude plus négative, vis-à-vis de

l'utilisation d'informations génétiques par les assureurs et la police, que celle des personnes philosophiquement engagées.

Il n'existe que de faibles différences entre les sexes pour ce qui est de l'utilisation d'informations génétiques par les employeurs, dans ce sens que les hommes se montrent quelque peu positifs que les femmes.

#### 4 Confiance envers les institutions par rapport à la réglementation des applications génétiques et aux points de vue

Dans le questionnaire, nous avons évalué deux séries de conceptions importantes pour l'organisation d'un débat et d'une politique. Tout d'abord, nous avons étudié la mesure dans laquelle différentes institutions étaient bien ou mal placées pour élaborer des règles et des lois relatives aux manipulations acceptables des gènes des végétaux, des animaux et des humains. Ensuite, nous avons étudié la confiance envers les opinions des personnes, groupes et institutions au sujet de l'utilité et des risques des manipulations génétiques.

Le tableau 4-1 démontre que tous les groupes et institutions ne bénéficient pas de la même confiance sur les plans de la réglementation et des points de vue en matière de génétique. L'Organisation Mondiale de la Santé peut compter sur le soutien de 72% des répondants, ce qui lui donne la première place avec une avance confortable. Les employeurs et les compagnies d'assurance, par contre, se retrouvent en queue de peloton. Seuls 4% des gens font confiance à ces institutions au niveau des points de vue et de la réglementation en matière d'applications génétiques. Outre l'Organisation Mondiale de la Santé, d'autres experts, comme les représentants de la communauté scientifique et les associations de médecins, ont le soutien des répondants. Plus de la moitié d'entre eux font confiance aux médecins et aux scientifiques. Une institution internationale comme l'Union européenne peut compter sur la confiance d'un peu plus de 4 répondants sur 10, grâce à quoi elle se classe en quatrième position. Cette institution obtient un meilleur score que les pouvoirs publics belge et flamand, qui recueillent respectivement la confiance de 28% et 20% des répondants. Les institutions et les organisations qui traduisent des opinions très nettes en matière d'applications génétiques, comme les spécialistes en éthique, les organisations de consommateurs, les mouvements écologistes et les diététiciens, sont soutenus par environ 3 Belges sur 10. Enfin, la confiance des répondants atteint son niveau le plus bas vis-à-vis des groupes d'intérêt traditionnels. Moins de 15% d'entre eux font confiance aux organisations agricoles, aux mutuelles, aux services de police et à l'homme/la femme de la rue. Les scores les plus bas sont réalisés par les journalistes, les églises, les syndicats, les responsables politiques, les entreprises qui fabriquent des produits génétiquement modifiés, les compagnies d'assurance et les employeurs.

TABLEAU 4-1: POURCENTAGE DE PERSONNES QUI FONT UNE (TRÈS) GRANDE CONFIANCE AUX INSTITUTIONS POUR LA RÉGLEMENTATION ET LES POINTS DE VUE EN MATIÈRE D'APPLICATIONS GÉNÉTIQUES

	Total	Opposants à la génétique	Groupe médian	Partisans de la génétique	Cowboys de la génétique
L' Organisation Mondiale de la Santé	71.8	70.1	77.2	79.5	52.1
Les représentants de la science	52.4	41.2	58.1	68.7	40.8
Les associations de médecins	51.7	43.0	56.9	63.5	43.6
L' Union européens	41.4	39.2	42.6	51.3	26.8
Les comités d'éthique	34.3	34.9	37.6	39.1	16.5
Organisations de consommateurs	31.0	30.4	34.1	34.6	19.8
Organisations écologistes	30.4	33.5	32.0	28.8	24.6
Diététiciens	29.8	22.9	35.5	38.1	22.9
Le gouvernement belge	28.8	27.6	30.2	35.1	17.7
Le gouvernement de la communauté française	19.2	16.4	19.6	25.1	14.7
Organisations agricoles	14.3	9.6	15.8	19.4	14.5
Mutuelles	13.8	8.4	14.2	21.2	12.9
Services de police	11.7	7.8	13.1	17.1	9.1
L'homme/la femme de la rue	10.8	9.6	9.2	13.5	12.5
Journalistes	8.0	7.2	6.9	11.0	6.8
Organisations religieuses	7.8	6.6	8.4	7.3	8.9
Syndicats	7.4	5.4	7.8	8.3	7.5
Politiciens	4.7	2.6	5.1	6.8	4.4
Entreprises voulant fabriquer des produits dont les gènes ont été manipulés	4.2	1.5	4.2	7.0	5.5
Compagnies d'assurances	3.9	1.6	4.5	4.4	7.0
Employeurs	3.9	1.7	4.0	4.5	6.4

Dans les enquêtes Eurobaromètre 46.1 (INRA, 1997) et 58.0 (Gaskell, Allum et al., 2003), on trouve une confirmation du degré élevé de confiance envers les experts et les mouvements citoyens critiques, de la faible confiance envers l'industrie et la politique, et une confiance plus élevée envers les institutions internationales (INRA, 1997; Gaskell, Allum et al., 2003).

L'étude internationale de Macer (1993) et Macer et Yako (1993) démontre elle aussi que, parmi tous les acteurs, la confiance est la plus faible au niveau de l'industrie biotechnologique et des agences publiques. La confiance envers les experts et les mouvements citoyens critiques s'est par contre avérée assez haute en règle générale.

Hallman et Metcalfe (1994) ont eux aussi constaté que les gens témoignaient d'une grande confiance dans les informations relatives à la biotechnologie si elles émanaient de scientifiques (universitaires) (71%), d'agriculteurs (61%) et de mouvements écologistes (59%). Par contre, ils ne font que peu confiance aux informations émanant l'industrie biotechnologique et des agences publiques.

Il est à remarquer que la population accorde un crédit aux déclarations de sources dont elle attend qu'elles soient indépendantes des pouvoirs publics et de l'industrie, par exemple les groupes de pression, les scientifiques indépendants, etc. (Select Committee on Science and Technology, 1999a).

Selon différents auteurs, la conception relativement négative de la biotechnologie peut partiellement s'expliquer par un manque de confiance vis-à-vis des institutions réglementaires<sup>10</sup> (Sagar, Daemrich et al., 2000; Condit, 2001; Gaskell, Thompson et al., 2002; Hampel, Pfenning et al., 2000), un manque de confiance vis-à-vis des pouvoirs publics (Biotechnology and the European Public Concerted Action group, 1997) ou plus généralement un manque de confiance vis-à-vis de toutes les institutions sociales (Gottweis, 2002). Ces dernières années, les liens entre les deux attitudes ont été prouvés empiriquement. Une étude récente de Frewer et ses collègues (2003) a démontré que les attitudes à l'égard des nouvelles technologies était étroitement liée à la confiance des gens envers les institutions chargées de la promotion et de la réglementation de ces technologies. De même, l'enquête Eurobaromètre la plus récente (Gaskell, Allum et al., 2003) et des études dirigées par Siegrist (2000) et James (2002) sont parvenues à la conclusion que les gens qui font peu confiance aux institutions réglementaires et informatives jugent les risques des manipulations génétiques plus élevés et acceptent moins les applications génétiques aux aliments et aux végétaux. Selon Siegrist (2000), l'effet de la confiance sur l'acceptabilité de la biotechnologie pourrait se faire ressentir indirectement, via une influence positive du calcul d'utilité.

Un débat important mené dans ce contexte consiste à savoir si l'attitude est une conséquence de la confiance ou inversement. Alors que James (2002) part du principe que la confiance envers les institutions entraîne une attitude plus positive à l'égard de la génétique, voire qu'elle exerce une influence supérieure à celle de toutes les autres variables (étudiées), dont le risque et l'utilité perçus, l'étude de Frewer et al. (2003) confirme que la confiance envers les institutions est plutôt provoquée par les attitudes existant *a priori*. Les répondants établissent, sur la base de leurs attitudes, un lien entre, d'une part, les informations que la source fournit et, d'autre part, l'intérêt que cette source peut avoir à communiquer ces informations. Les personnes qui se montrent positives vis-à-vis des manipulations génétiques ont tendance à faire plus aisément confiance à une source qui souligne l'utilité de cette technique, et vice versa.

Nous ne pouvons pas donner, dans cette enquête, de réponse définitive quant à l'identité de la cause et à celle de la conséquence. C'est la raison

---

<sup>10</sup> Ainsi, selon Gaskell et ses collègues (2002), la différence entre l'attitude européenne plutôt négative et l'attitude américaine plutôt positive vis-à-vis de la biotechnologie peut s'expliquer par une différence de confiance envers les instances réglementaires. Comme les Américains font davantage confiance à ces instances, leur attitude vis-à-vis de la technologie génétique est elle aussi plus positive que celle des Européens.

pour laquelle, tout comme Frewer et al. (2003), nous allons partir de la supposition que l'attitude à l'égard de la génétique peut ou non induire une confiance accrue vis-à-vis des institutions chargées de la réglementation et de la fourniture d'informations.

Les pourcentage du tableau 4-1 soulignent dans tous les cas l'existence de nettes différences entre les divers groupes et leur confiance envers les institutions. Les partisans de la génétique font systématiquement le plus confiance à toutes les institutions, à l'exception des mouvements écologistes. Les opposants à la génétique présentent l'image inverse. Ils font nettement moins confiance aux institutions, à l'exception des mouvements écologistes. Alors que le groupe médian occupe une position intermédiaire, la confiance des cow-boys de la génétique envers les institutions qui bénéficient généralement d'une confiance maximale est très basse. Cette constatation est plus cohérente avec la théorie selon laquelle l'attitude vis-à-vis des applications génétiques est influencée par le degré de confiance envers les institutions en général, qu'avec celle selon laquelle la confiance envers les institutions qui fournissent des informations au sujet de la génétique détermine l'attitude vis-à-vis des applications génétiques.

Il se pourrait bien qu'il existe des liens mutuels entre ces différentes institutions ou organisations. Il n'est en effet pas impensable que la confiance envers certaines institutions soit plus fréquente en combinaison que la confiance envers d'autres institutions. Pour déceler d'éventuelles structures sous-jacentes dans la confiance envers les institutions, nous avons appliqué une analyse des composants principaux à toutes les institutions. Cette analyse a produit, après une rotation oblique, quatre composants (voir tableau 6-19). Nous pourrions tout aussi bien les considérer comme un tout, car le premier composant est assez fort (valeur spécifique de 5,8). Il est toutefois intéressant, pour le contenu, de scinder l'ensemble en quatre types d'institutions différents.

Le premier composant consiste en un groupement de groupes d'intérêt plutôt traditionnels, avec comme représentants les plus forts les employeurs, les compagnies d'assurance et les syndicats. D'autres institutions qui bénéficient de peu de confiance en matière d'informations en génétique, comme les mutualités, les responsables politiques, les églises, les entreprises, les associations agricoles et les journalistes, pèsent également sur cette dimension. Les différents pouvoirs publics (belge, européen et flamand) et, dans une moindre mesure, les responsables politiques, constituent la deuxième dimension. Le troisième composant contient les institutions et les groupes qui possèdent une certaine expérience dans le domaine de la génétique. Les associations de médecins, les représentants de la communauté scientifique et l'Organisation Mondiale de la Santé appartiennent à ce groupe d'« experts ». Les diététiciens et les associations agricoles pèsent eux aussi, dans une mesure quelque peu moindre, sur cette dimension, ce qui prouve que ces institutions sont considérées comme scientifiques. Le quatrième composant regroupe des

institutions et des groupes de personnes qui ont un avis explicite et critique au sujet des applications génétiques. Il s'agit des mouvements écologistes, des spécialistes en éthique, des organisations de consommateurs et des diététiciens. Nous avons baptisé ce groupe les "mouvements citoyens critiques". Les journalistes (qui pèsent sur la première dimension) et l'Organisation Mondiale de la Santé (qui pèse sur la troisième) peuvent eux aussi être inclus dans cette dimension.

Comme les pourcentages l'ont déjà démontré, toutes les institutions ne bénéficient pas d'un même degré de confiance. Cette constatation s'exprime également dans le score moyen des quatre différents composants (tableau 4-2).

TABLEAU 4-2: STATISTIQUES DESCRIPTIVES DE LA CONFIANCE ENVERS LES QUATRES SORTES D'INSTITUTIONS (N=4872)

	Valeur moyenne (0-100)
Confiance envers les groupes d'intérêt plutôt traditionnels	29.0
Confiance envers les pouvoirs publics	48.1
Confiance envers les mouvements citoyens critiques	49.2
Confiance envers les experts	65.7

La confiance est la plus élevée pour les experts, avec un score moyen de 66 sur 100, ce qui peut indiquer que les gens établissent un lien entre la génétique et la science. Les groupes d'intérêt traditionnels bénéficient du soutien le plus faible. La confiance envers les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques est identique, ce qui leur permet d'occuper une position intermédiaire. Dans la suite de ce chapitre, nous allons étudier de manière plus détaillée l'ordre de confiance, en abordant d'abord les groupes d'intérêt traditionnels, puis les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques, et enfin les experts.

#### 4.1 Confiance envers les groupes d'intérêt organisés traditionnellement par rapport à la réglementation et aux points de vue

La confiance envers les groupes d'intérêt classiques par rapport à la réglementation et aux points de vue en matière de génétique est généralement basse. La confiance la plus haute est accordée aux mutuelles et aux associations agricoles. Les points de vue des employeurs, des compagnies d'assurance et des entreprises qui fabriquent des produits génétiquement modifiés ne sont pas pris au sérieux par une large majorité de Belges. Ce phénomène est probablement dû au fait que les Belges supposent que ces acteurs ont des intérêts (cachés) à diffuser des informations en matière de biotechnologie.

TABLEAU 4-3: CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS: GROUPES D'INTÉRÊT (%)

	(très) peu	Entre les deux	beaucoup (énormément)
Organisations agricoles	44.1	41.5	14.4
Mutuelles	45.3	40.9	13.8
Journalistes	57.3	34.7	8.0
Organisations religieuses	65.5	26.8	7.8
Syndicats	61.9	30.7	7.4
Politiciens	69.2	26.2	4.7
Entreprises voulant fabriquer des produits dont les gènes ont été manipulés	72.6	23.3	4.2
Compagnies d'assurances	75.1	20.9	4.0
Employeurs	69.2	26.9	3.9

Naturellement, la confiance envers ces institutions n'est pas identique partout. Le tableau 6-21<sup>11</sup> montre de grandes différences en fonction de l'attitude adoptée vis-à-vis de la génétique. Le groupe de partisans de la génétique et celui des cow-boys de la génétique font clairement plus confiance aux groupes d'intérêt traditionnels. Ce sont les opposants à la génétique qui font le moins confiance à ces institutions. Ainsi, plus d'un cinquième des partisans de la génétique font confiance aux points de vue des mutuelles, pour à peine 9% des opposants à la génétique. Des différences aussi notables se retrouvent au niveau de la confiance envers les employeurs, les compagnies d'assurance, les responsables politiques, les organisations agricoles et les entreprises qui fabriquent des produits génétiquement modifiés. Elles bénéficient de la confiance de deux fois plus de partisans de la génétique que d'opposants. La grande confiance des cow-boys de la génétique au niveau de l'échelle est surtout imputable à leur pourcentage élevé d'indécis (catégorie médiane). Ce niveau de confiance élevé ne s'exprime pas dans les pourcentages de personnes qui ont une (très) grande confiance en les institutions (cf. Frewer, 2003; Gaskell, Allum et al., 2003; James, 2002).

La deuxième grande différence est de nature régionale. Ce sont les Flamands qui font le plus confiance aux groupes d'intérêt traditionnels, et les Wallons le moins. Les Bruxellois occupent une position intermédiaire. Les Flamands ont surtout davantage confiance que les Wallons et les Bruxellois en les mutuelles et les entreprises qui fabriquent des produits génétiquement modifiés. La confiance des Bruxellois vis-à-vis des journalistes et des égalises est plus élevée que dans les deux autres régions.

Les préférences électorales s'avèrent elles aussi être un bon indicateur de la confiance vis-à-vis des groupes d'intérêt traditionnels. Ce sont surtout l'électorat d'extrême droite et les adeptes du vote blanc ou nul qui ont peu confiance dans ces institutions établies. Les différences les plus importantes s'observent pour les syndicats, les mutuelles et les responsables politiques.

<sup>11</sup> Voir aussi Tableau 6-22 et Tableau 6-23.

La confiance envers les points de vue des églises est la plus élevée chez les électeurs des partis chrétiens-démocrates. C'est également ce qui ressort des convictions philosophiques des gens.

Les chrétiens et les catholiques font clairement plus confiance aux groupes d'intérêt traditionnels que les libres penseurs et les non-croyants ou les personnes non intéressées par la religion. Ces différences s'expriment par une confiance plus élevée des chrétiens et des catholiques envers les points de vue des mutuelles et des églises. Une affinité certaine avec le pilier chrétien n'y est probablement pas étrangère.

L'on note en outre que les personnes peu qualifiées et les tranches d'âge les plus jeunes font davantage confiance aux groupes d'intérêt que, respectivement, les personnes hautement qualifiées et les tranches d'âge les plus âgées. Les jeunes et les personnes peu qualifiées ont plus confiance en les syndicats et les associations agricoles que les personnes âgées et les personnes hautement qualifiées. La confiance vis-à-vis des employeurs, des compagnies d'assurance et des mutuelles est aussi élevée chez les personnes peu qualifiées que chez les personnes hautement qualifiées.

Les préférences en matière de médias induisent elles aussi des différences de niveau de confiance. Les personnes qui préfèrent plutôt des chaînes commerciales ont davantage confiance dans les groupes d'intérêt traditionnels que les partisans de médias plus élitistes. Ils font surtout plus confiance aux syndicats, aux associations agricoles et aux entreprises qui fabriquent des produits génétiquement modifiés.

Enfin, signalons que la confiance plus élevée des femmes est surtout imputable au pourcentage élevé d'entre elles qui ne témoigne ni d'une grande confiance, ni d'une grande méfiance envers ces institutions. Les femmes sont donc plutôt indécises alors que les hommes adoptent une attitude (négative) plus explicite.

Bref, les groupes d'intérêt traditionnels peuvent compter sur le soutien des partisans de la génétique et des cow-boys de la génétique. Les Flamands, les électeurs des partis traditionnels (par rapport à l'extrême droite et aux partis verts), les jeunes, les personnes peu qualifiées, celles qui se considèrent comme chrétiennes ou catholiques et celles qui préfèrent les médias commerciales témoignent d'une confiance relativement élevée envers les groupes d'intérêt traditionnels.



#### 4.2 Confiance envers les pouvoirs publics par rapport à la réglementation et aux points de vue

Les différents pouvoirs publics sont un groupe d'institutions qui bénéficient de plus de confiance que les groupes d'intérêt traditionnels, mais moins que les mouvements citoyens critiques et les experts<sup>12</sup>.

TABLEAU 4-4: CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS: LES POUVOIRS (%)

	(très) peu	Entre les deux	beaucoup (énormément)
L' Union européenne	23.2	35.4	41.4
Le gouvernement belge	32.7	38.5	28.8
Le gouvernement de la communauté française - gouvernement flamand	41.3	39.5	19.1

Les institutions européennes sont jugées particulièrement bien placées pour élaborer des règles et des lois en matière de manipulation des gènes des végétaux, des animaux et des humains (voir tableau 4-4). Plus de 4 Belges sur 10 font confiance aux points de vue et à la réglementation des institutions européennes en matière de génétique. Les pouvoirs publics belges arrivent à la deuxième place, avec 3 Belges sur 10 qui leur font confiance. Parmi ces pouvoirs publics, c'est le gouvernement flamand qui recueille la confiance du nombre le plus faible de Belges. Deux Belges sur dix font confiance au gouvernement flamand. Deux Belges sur dix font confiance au gouvernement flamand<sup>13</sup> ou au gouvernement de la communauté française<sup>14</sup>. Mais il y a des différences entre les régions en ce sens que la confiance des Flamands envers le gouvernement flamand est plus grande que la confiance des Wallons et des Bruxellois (francophones) envers le gouvernement de la communauté française. Alors que 22% des Flamands font confiance au gouvernement flamand, le gouvernement de la communauté française ne peut que compter sur le soutien de 15% des Bruxellois et des Wallons. La confiance vis-à-vis des pouvoirs publics belges, par contre, est la plus élevée chez les Bruxellois, dont 33% font confiance (ou grandement confiance) au gouvernement belge. Les Flamands et les Wallons sont respectivement 29 et 27% dans ce cas. De plus, les Bruxellois font également plus confiance que les Flamands et les Wallons aux pouvoirs publics européens (tout comme dans le cas des pouvoirs publics belges) dans le domaine de la génétique. Plus de la moitié d'entre eux font une très grande confiance aux pouvoirs publics européens. Les Flamands et les Wallons sont 10% moins nombreux. Cette différence peut s'expliquer par le caractère plutôt cosmopolite et européen de la capitale.

<sup>12</sup> Pour les données d'échelle : voir Tableau 6-26.

<sup>13</sup> Pour les répondants néerlandophones

<sup>14</sup> Pour les répondants francophones

Les différences ne se remarquent pas uniquement entre les régions<sup>715</sup>. Les plus importantes différences se remarquent d'ailleurs entre les électeurs des différents partis politiques. La confiance dans les pouvoirs publics est la plus faible chez les électeurs des partis d'extrême droite et la plus élevée chez les électeurs des partis écologistes. La confiance des électeurs des partis traditionnels se situe entre les deux. Cette situation est valable pour les trois types de pouvoirs publics. Alors que respectivement 14, 20 et 31% des électeurs d'extrême droite font confiance aux pouvoirs publics flamands, belges et européens, ces taux sont de 25, 36 et 47% chez les électeurs verts.

Une troisième différence importante se retrouve entre les groupes de personnes qui s'opposent en matière de génétique et de science. Comme on pouvait s'y attendre, la confiance vis-à-vis des points de vue et de la réglementation des pouvoirs publics en matière de génétique est la plus élevée chez les partisans de la génétique et la plus faible chez les opposants à la génétique et les cow-boys de la génétique (Gaskell, Allum et al., 2000). Le groupe médian occupe une position intermédiaire. Les pourcentages montrent en outre que ce sont les cow-boys de la génétique qui font le moins confiance aux trois types de pouvoirs publics, mais aussi qui adoptent plus souvent une position indécise. Les opposants à la génétique font davantage confiance à ces institutions, mais, en même temps, ils adoptent plus souvent une attitude explicitement négative vis-à-vis des pouvoirs publics pour ce qui est des réglementations en matière de génétique.

De même, au niveau des convictions philosophiques, nous retrouvons des différences de confiance vis-à-vis des pouvoirs publics. La confiance vis-à-vis de la réglementation des pouvoirs publics en matière de génétique est la plus élevée chez les personnes philosophiquement engagées, à savoir les catholiques et les libres penseurs. Les personnes qui se disent chrétiennes mais pas catholiques, non croyantes ou pas intéressées par la religion sont celles qui font le moins confiance aux pouvoirs publics. Les différences sont les plus élevées pour les institutions belges et européennes, et quelque peu moins prononcées pour les pouvoirs publics flamands.

Il existe également des différences dans la mesure où les gens éprouvent une sensation de malaise. La confiance envers les pouvoirs publics diminue plus les gens se sentent mal à l'aise ( $r=-0,13$ ). Les composants qui contribuent le plus à la méfiance sont les perspectives d'avenir négatives ( $r=-0,15$ ) et les sentiments d'insécurité ( $r=-0,10$ ). Les sentiments anomiques contribuent eux aussi mais dans une mesure relativement moindre ( $r=-0,06$ ), à la méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics. La différence en termes de malaise se situe surtout au niveau européen. Alors que 47% des personnes qui n'éprouvent pas de sensation de malaise font confiance aux

---

<sup>15</sup> Voir Tableau 6-25 , Tableau 6-26 et Tableau 6-27.

institutions européennes, les personnes qui éprouvent une forte sensation de malaise ne sont que 37% dans ce cas.

Enfin, indiquons qu'il n'existe, pour la confiance envers les pouvoirs publics, aucune différence selon le sexe, l'âge, le niveau d'études et les préférences en matière de médias.

Nous pouvons conclure de ce qui précède que, en ce qui concerne les informations et les réglementations en matière de génétique, les pouvoirs publics peuvent compter sur la confiance des électeurs des partis écologistes, des partisans de la génétique et de la science, des personnes qui s'engagent d'un point de vue philosophique (catholiques et libres penseurs) ainsi que des personnes qui envisagent l'avenir avec optimisme et n'éprouvent pas de sensation d'insécurité.

#### 4.3 Confiance envers les mouvements citoyens critiques par rapport à la réglementation et aux points de vue

Le groupe suivant d'institutions qui adoptent des points de vue précis en matière de génétique et peuvent influencer sur les réglementations en la matière consiste en les mouvements citoyens critiques<sup>16</sup>. Les Belges font toujours plus confiance aux spécialistes en éthique. Ils sont plus d'un tiers à leur accorder leur confiance. La confiance vis-à-vis des mouvements écologistes, des organisations de consommateurs et des diététiciens est quelque peu plus faible (30%) mais reste, en règle générale, encore assez élevée.

TABEAU 4-5: CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS: LES MOUVEMENTS CITOYENS (%)

	(très) peu	Entre les deux	beaucoup (énormément)
Les comités d'éthique	25.6	40.1	34.3
Organisations de consommateurs	32.4	36.6	30.9
Organisations écologistes	29.3	40.3	30.4
Diététiciens	26.9	43.3	29.8

Ces organisations et ces groupes de personnes s'engagent explicitement dans la défense des intérêts et du bien-être des gens, ce qui est profitable pour la confiance envers leurs points de vue. Ces institutions ne bénéficient toutefois pas d'une confiance unanime<sup>17</sup>. La principale différence se retrouve entre les groupes de personnes dont l'attitude diffère à l'égard de la génétique et de la science. Les opposants à la génétique et les cow-boys de la génétique sont les plus sceptiques vis-à-vis des mouvements citoyens

<sup>16</sup> Pour les données d'échelle, voir Tableau 6-28 en annexe.

<sup>17</sup> Voir Tableau 6-29, Tableau 6-30 et Tableau 6-31.

critiques. Le groupe médian et les partisans de la génétique sont les moins méfiants. Les personnes qui perçoivent l'utilité de la génétique, ont une attitude positive vis-à-vis de la science et qui acceptent les applications génétiques accordent leur confiance à ces institutions, ce qui signifie qu'elles sont d'avis que des limites doivent être fixées pour les applications génétiques. Par contre, les cow-boys de la génétique, qui ne perçoivent que l'utilité des applications non médicales, accordent peu de crédit à la fixation de limites par les mouvements citoyens critiques. Les pourcentages parlent d'ailleurs d'eux-mêmes. Alors que 4 partisans de la génétique sur 10 et un tiers d'entre eux font confiance respectivement aux spécialistes en éthique et aux organisations de consommateurs, ce rapport est d'environ 1 sur 4 chez les cow-boys de la génétique. Nous pouvons dans une certaine mesure confirmer les résultats des études de Gaskell et ses collègues (2000), selon lesquels ce sont surtout les opposants à la génétique qui estiment que les mouvements écologistes qui font du bon travail. Les mouvements écologistes sont les seuls mouvements citoyens critiques pour lesquels il n'existe pas de différence entre les partisans de la génétique et les opposants, et où les opposants à la génétique n'ont en outre pas moins confiance que les partisans, ce qui est le cas pour les trois autres types d'institutions.

L'électorat d'extrême droite et celui des partis écologistes se distinguent clairement l'un de l'autre pour ce qui est de la confiance envers les mouvements citoyens critiques. Comme on pouvait s'y attendre, c'est surtout le cas pour les mouvements écologistes, mais aussi pour les autres institutions. Les partis traditionnels occupent une position intermédiaire. Ainsi, nous constatons que 22% des électeurs d'extrême droite fait confiance aux mouvements écologistes, pour pas moins de 57% des électeurs "verts". Il existe également des différences, mais moins prononcées, vis-à-vis des spécialistes en éthique, qui bénéficient de la confiance de 3 électeurs d'extrême droite sur 10 et de 46% des électeurs écologistes.

Tout comme pour la confiance envers les pouvoirs publics, la confiance vis-à-vis des mouvements citoyens critiques diminue au fur et à mesure qu'augmente la sensation de malaise ( $r=-0,20$ ). La confiance est faible chez les personnes qui éprouvent une sensation d'anomie ( $r=-0,15$ ), qui se sentent en insécurité ( $r=-0,15$ ) et qui ont des perspectives d'avenir pessimistes ( $r=-0,20$ ). Ces pourcentages signifient que parmi les Belges qui n'éprouvent aucune sensation de malaise, entre un tiers et 4 sur 10 font confiance aux spécialistes en éthique, aux mouvements écologistes et aux organisations de consommateurs. Parmi les personnes qui éprouvent une sensation de malaise, elles ne sont qu'un quart à faire confiance à ces institutions.

Les différences de niveau d'études des répondants se retrouvent principalement chez les spécialistes en éthique et les organisations de consommateurs. Alors qu'à peine un peu plus du quart des personnes peu

qualifiées leur font confiance, ces institutions bénéficient de la confiance de respectivement 47 et 37% des personnes hautement qualifiées.

Il existe également des différences au niveau des préférences en matière de médias. Les personnes qui préfèrent les médias commerciaux sont plus méfiantes vis-à-vis des points de vue des mouvements citoyens critiques que celles qui préfèrent des médias plus élitistes. Ce principe s'applique tant aux spécialistes en éthique qu'aux mouvements écologistes et aux organisations de consommateurs.

Les femmes font davantage confiance que les hommes aux points de vue et aux réglementations émanant des mouvements citoyens critiques. Les femmes font plus confiance aux spécialistes en éthique et aux diététiciens alors que les hommes accordent davantage leur confiance aux organisations de consommateurs.

Les différences en termes d'âge, de région et de conceptions philosophiques sont plutôt faibles et négligeables.

Si on établit le profil des personnes qui font confiance aux mouvements citoyens critiques, il devient clair qu'il s'agit de partisans de la génétique, d'électeurs des partis écologistes, de personnes qui n'éprouvent pas de sensation de malaise et qui envisagent l'avenir avec optimisme, et qui n'éprouvent pas de sensation d'insécurité ni d'anomie. Ce sont surtout les personnes hautement qualifiées, les femmes et les partisans des médias élitistes qui font confiance aux mouvements citoyens critiques.

#### 4.4 Confiance envers les experts par rapport à la réglementation et aux points de vue

Le dernier groupe d'institutions, qui bénéficient de la confiance la plus élevée, regroupe les experts<sup>18</sup>. L'Organisation Mondiale de la Santé peut compter sur le soutien de 72% des Belges, et les associations de médecins et les scientifiques sur celui de plus de la moitié des répondants.

TABLEAU 4-6: CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS: LES EXPERTS (%)

	(très) peu	Entre les deux	beaucoup (énormément)
L' Organisation Mondiale de la Santé	7.7	20.5	71.8
Les représentants de la science	16	31.5	52.4
Les associations de médecins	15.7	32.7	51.7

La grande confiance envers les experts s'explique peut-être par le fait que les gens ont un réflexe médical lorsqu'ils pensent à la génétique.

<sup>18</sup> Pour les données d'échelle : voir 6-32.

L'Organisation Mondiale de la Santé est elle aussi jugée bien placée pour élaborer des lois et des règles en matière de génétique. La réglementation devrait donc idéalement être organisée au niveau international.

Par analogie avec la confiance envers les groupes d'intérêt, les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques, les gens qui considèrent la génétique et la science de manières diverses se distinguent également au niveau de la confiance accordée aux experts pour ce qui est de leurs points de vue et de la réglementation en matière de génétique<sup>19</sup>. Tout comme dans le cas des autres institutions, ce sont les opposants à la génétique et les cow-boys de la génétique qui se montrent les plus sceptiques vis-à-vis des experts. La confiance des partisans de la génétique est nettement plus élevée. Le pourcentage de personnes qui ont une (très) grande confiance envers les trois institutions est, chez les partisans de la génétique, environ 20% plus élevé que chez les cow-boys de la génétique.

Il s'agit là de la différence la plus importante. Il existe aussi d'autres différences, quelque peu moins sensibles, notamment entre les sexes. Les femmes font davantage confiance aux trois types d'experts que les hommes. Ainsi, 75, 56 et 56% des femmes, pour 70, 48 et 51% des hommes, font respectivement confiance à l'OMS, aux associations de médecins et aux scientifiques.

La confiance envers les experts, et surtout envers l'OMS, varie également selon les régions. Les Bruxellois ont manifestement une confiance bien plus élevée envers cette organisation internationale (tout comme les pouvoirs publics européens) que les Wallons, mais surtout que les Flamands. Alors que l'OMS bénéficie de la confiance de 81% des Bruxellois, elle ne recueille les suffrages que de 77% des Wallons et d'à peine 70% des Flamands.

Les personnes hautement qualifiées font elles aussi plus confiance à l'OMS que les personnes moyennement ou peu qualifiées. La confiance des personnes peu qualifiées envers les scientifiques est également plus faible que celle des personnes moyennement ou hautement qualifiées. Les associations de médecins bénéficient pour leur part d'un soutien maximal de la part des personnes moyennement qualifiées.

En matière de préférences électorales, les différences sont les plus nettes en ce qui concerne la confiance envers les associations de médecins. Dans ce contexte, les électeurs d'extrême droite se distinguent de ceux des autres partis en ce sens qu'ils font moins confiance aux médecins que les électeurs des partis traditionnels et écologistes.

Enfin, les préférences en matière de médias influe elle aussi sur la confiance vis-à-vis des experts. Les personnes qui préfèrent les chaînes commerciales font moins confiance à l'OMS et aux scientifiques que celles qui préfèrent les

---

<sup>19</sup> Voir Tableau 6-33, Tableau 6-34 et Tableau 6-35.

chaînes élitistes. Il n'existe aucune différence en termes d'âge, de conceptions philosophiques et de sensation de malaise.

Les personnes qui font confiance aux experts peuvent être décrites succinctement comme étant des partisans de la génétique, des femmes, des Bruxellois, des personnes hautement qualifiées, des électeurs des partis traditionnels et écologistes et des personnes qui préfèrent les médias élitistes.

#### 4.5 Conclusion

Les analyses ont démontré l'existence d'un lien manifeste entre l'attitude des gens vis-à-vis de la génétique et de la science et la confiance envers les institutions qui agissent sur les plans réglementaire et informatif en la matière. Les personnes qui perçoivent l'utilité des applications génétiques, qui acceptent les interventions à des fins médicales et non médicales et se montrent positives vis-à-vis de la science font davantage confiance que les opposants à la génétique aux quatre différents types d'institutions.

Alors que l'acceptabilité des interventions génétiques à des fins médicales est très étroitement liée à la confiance envers les experts, celle des interventions génétiques à des fins non médicales est par contre le plus étroitement associée à la confiance vis-à-vis des groupes d'intérêt traditionnels.

L'attitude négative des Wallons envers la génétique et la science se traduit par une confiance moindre vis-à-vis des quatre groupes d'institutions. Alors que les Flamands font davantage confiance aux groupes d'intérêt et aux pouvoirs publics (flamands) que les Bruxellois et les Wallons, les experts, les mouvements citoyens critique et les pouvoirs publics (belges et européens) peuvent surtout compter sur le soutien des Bruxellois, et moins sur celui des Flamands et des Wallons.

Les personnes peu qualifiées font davantage confiance aux groupes d'intérêt, alors que les personnes hautement qualifiées accordent plus leur confiance aux experts et aux mouvements citoyens critiques. Le premier groupe d'institutions représente très concrètement les intérêts de certains groupes de personnes, alors que les deux autres types représentent des groupes de personnes plutôt abstraits. Le caractère concret séduit davantage les personnes peu qualifiées, le caractère abstrait faisant de même pour les personnes hautement qualifiées.

Il ressort en outre de l'enquête Eurobaromètre 46.1 (INRA, 1997) que les personnes hautement qualifiées font davantage confiance aux institutions internationales. Cette constatation est confirmée par nos analyses. Les Belges hautement qualifiées font en effet plus confiance aux pouvoirs publics européens et à l'OMS. Ainsi, 54% et 84% des personnes hautement

qualifiées accordent une (très) grande confiance aux institutions européennes, pour 39% et 58% des personnes peu qualifiées.

Une tendance similaire s'observe pour la préférence en matière de médias. La préférence pour des médias élitistes va de pair avec une confiance envers les mouvements citoyens critiques et les experts. Les personnes qui préfèrent les médias commerciaux font par contre davantage confiance aux groupes d'intérêt traditionnels.

Les électeurs d'extrême droite obtiennent un score peu élevé de confiance envers toutes les institutions. Les électeurs écologistes font une très grande confiance aux pouvoirs publics et aux mouvements citoyens critiques, et peu aux experts. La confiance envers ces derniers est par contre élevée chez les électeurs des partis traditionnels.

Lorsqu'on examine l'attitude vis-à-vis des thèses écologistes, on retrouve ces mêmes tendances. Leurs partisans font davantage confiance aux mouvements citoyens critiques, alors que les adversaires des thèses écologistes accordent plutôt leur confiance aux groupes d'intérêt traditionnels.

Les personnes philosophiquement engagées, à savoir les catholiques et les libres penseurs, font plus confiance aux pouvoirs publics et aux mouvements citoyens critiques que les personnes qui se disent chrétiennes, non croyantes ou pas intéressées par la religion. Les groupes d'intérêt traditionnels peuvent par contre plutôt compter sur le soutien des catholiques et des chrétiens que sur celui des libres penseurs et des personnes non croyantes ou pas intéressées par la religion.

Nous pouvons partiellement confirmer la constatation selon laquelle les personnes très religieuses font moins confiance aux institutions scientifiques, mais plus aux comités d'éthique (INRA, 1997). Les libres penseurs font plus confiance aux comités d'éthiques et aux scientifiques, et les catholiques davantage à l'église.

La confiance envers les mouvements citoyens critiques décroît légèrement à partir de l'âge de 56 ans, alors que les groupes d'intérêt traditionnels bénéficient de la confiance des personnes de 18 à 35 ans. Nous ne pouvons toutefois pas confirmer que les jeunes font davantage confiance aux organisations scientifiques ou aux experts, comme le montre l'enquête Eurobaromètre (INRA, 1997).

Bien que les hommes jugent les applications génétiques plus acceptables que les femmes, leur confiance envers les groupes d'intérêt traditionnels, les mouvements citoyens critiques et les experts n'en reste pas moins inférieure à celle témoignée par les femmes.

Les personnes qui éprouvent une sensation de malaise et surtout d'anomie font davantage confiance aux groupes d'intérêt traditionnels, et peu aux pouvoirs publics et aux mouvements citoyens critiques. La confiance envers les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques est favorisée par



des perspectives d'avenir positives, une sensation d'insécurité peu importante et, dans le cas des mouvements citoyens critiques, une sensation d'anomie faible.

## 5 La route est encore longue...

Une chose est certaine au terme de cette enquête : les gens se montrent assez sceptiques vis-à-vis des applications pratiques et politiques de la génétique, sauf si elles leur offrent un avantage évident. L'amélioration du goût et la réduction du coût des produits génétiquement modifiés font baisser la résistance à l'égard de l'achat de tels produits.

Il n'est pas étonnant de voir que les partisans des applications génétiques et les personnes qui font confiance à la science et à la technologie, qui soulignent plutôt l'utilité de la génétique que les risques qui y sont associés, auraient davantage tendance à remplir leur panier à provisions de produits génétiquement modifiés.

Bien que les personnes hautement qualifiées évaluent de manière plus positive les applications alimentaires, leurs intentions d'achat d'organismes génétiquement modifiés ne diffèrent pas de celles des personnes peu qualifiées. Les générations plus jeunes se montrent par contre moins réticentes face à l'achat de produits génétiquement modifiés, surtout s'ils leur offrent un avantage (meilleur goût et/ou prix plus bas).

Les adversaires de la génétique et les cow-boys de la génétique sont, tout comme les électeurs des partis verts et les personnes qui souscrivent aux thèses écologistes, les moins enclins à acheter des produits génétiquement modifiés. Les électeurs des partis traditionnels et d'extrême droite éprouvent moins de difficultés en la matière. L'acceptabilité plus élevée des applications génétiques et l'attitude plus positive des Flamands vis-à-vis de la biotechnologie se traduit dans leurs intentions d'achat. Ils se montrent bien moins réticents vis-à-vis de l'achat d'OGM que les Wallons et les Bruxellois.

Tout comme pour les intentions d'achat, le scepticisme relatif à l'emploi d'informations génétiques par les acteurs intéressés s'estompe lui aussi partiellement si les gens peuvent en tirer un quelconque avantage et si cet emploi ne représente aucun risque pour eux. Lorsque les institutions emploient des informations génétiques non seulement dans leur intérêt mais aussi dans celui des personnes concernées, les gens se montrent moins réticents face à l'accessibilité des informations génétiques. Ainsi, l'emploi des connaissances en génétique par les compagnies d'assurance n'est pas du tout accepté, alors que son utilisation par les employeurs à des fins de prévention des problèmes de santé chez les travailleurs fait l'objet d'un accueil moins sceptique. L'emploi par les services de police bénéficie d'un soutien manifeste, car les gens estiment qu'il contribue à la sécurité et ne comporte pas de risques personnels. Le risque de conséquences

négatives est par contre présent si les compagnies d'assurance et les employeurs ont accès aux informations génétiques, sous la forme de refus d'assurance et de licenciements.

Il n'est pas étonnant de constater que les partisans de la génétique et de la science sont plus nombreux que les opposants à accepter l'utilisation d'informations génétiques par les compagnies d'assurance, les employeurs et les services de police. De même, les personnes qui acceptent les applications génétiques à des fins non médicales perçoivent moins de problèmes dans l'emploi d'informations génétiques par les assureurs et les employeurs. Par contre, elles rejettent plus fortement l'accès des services de police aux informations génétiques que les adversaires de la génétique et de la science. L'attitude critique vis-à-vis de l'utilisation des informations génétiques par les compagnies d'assurance et les employeurs se retrouve aussi chez les personnes hautement qualifiées, les répondants plus âgés et les personnes qui préfèrent des médias plutôt élitistes.

Contrairement aux intentions d'achat, l'attitude à l'égard de l'utilisation d'informations génétiques est dans une grande proportion influencé par les sensations de malaise. Les personnes qui se sentent mal à l'aise acceptent plus aisément l'emploi d'informations génétiques par les employeurs. Alors que l'accessibilité des informations génétiques aux compagnies d'assurance ne pose aucun problème aux personnes qui éprouvent une sensation d'anomie et d'insécurité, l'acceptation de leur utilisation par les services de police est surtout influencée par les sensations d'insécurité et les perspectives d'avenir pessimistes. Il nous semble probable que ces effets de malaise et d'anomie soient la conséquence d'une volonté de contrôle et d'une attitude positive en la matière.

Alors que l'accent sur l'autonomie et la liberté des personnes qui, d'un point de vue philosophiques, se décrivent comme non croyantes ou non intéressées par la religion, entraîne une attitude plus sceptique que les personnes philosophiquement engagées vis-à-vis de l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance et les services de police, les services de police peuvent surtout compter sur le soutien de l'électorat potentiel des partis d'extrême droite. Les électeurs "verts", par contre, se montrent très méfiants envers l'emploi d'informations génétiques par la police.

Comme la génétique et ses applications sont une discipline scientifique relativement récente, il n'est pas inutile de déterminer le degré de confiance envers les institutions susceptibles d'intervenir sur les plans réglementaire et/ou informatif en la matière. Les chiffres démontrent que toutes les institutions ne bénéficient pas d'un même degré de confiance. Les experts, comme l'Organisation Mondiale de la Santé, les associations de médecins et les scientifiques, peuvent compter sur un soutien maximal, alors que la méfiance la plus élevée se manifeste vis-à-vis des groupes d'intérêt

traditionnels. Les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques occupent une position intermédiaire. Il nous faut souligner la grande confiance envers des institutions internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé et les pouvoirs publics européens. Dans le débat, les experts ont un rôle important à jouer, et les initiatives réglementaires sont surtout attendues de la part des organisations internationales.

Outre les intentions d'achat et l'emploi d'informations génétiques par certaines institutions, il existe également un lien étroit entre l'attitude vis-à-vis de la génétique et de la science et la confiance envers les institutions susceptibles d'intervenir sur les plans réglementaire et/ou informatif en la matière. Les personnes qui croient en la génétique et la science sont également celles qui font le plus confiance aux initiatives réglementaires et aux points de vue des quatre types d'institutions, à savoir les groupes d'intérêt traditionnels, les pouvoirs publics, les mouvements citoyens critiques et les experts. Les groupes d'intérêt traditionnels peuvent également compter sur le soutien des cow-boys de la génétique. C'est eux qui, avec les adversaires de la génétique, font le moins confiance aux pouvoirs publics, aux mouvements citoyens critiques et aux experts en ce qui concerne la réglementation et les points de vue en matière de génétique.

Alors que les groupes d'intérêt traditionnels peuvent compter sur les électeurs des partis traditionnels, les répondants chrétiens et catholiques, les jeunes, les personnes peu qualifiées et celles qui préfèrent des médias commerciaux, la situation est tout à fait différente pour les autres institutions. Les pouvoirs publics et les mouvements citoyens critiques bénéficient de la confiance des répondants "verts", des personnes dont les perspectives d'avenir sont optimistes et de celles qui n'éprouvent aucune sensation d'insécurité. De même, les personnes philosophiquement engagées (catholiques ou libres penseurs) accordent une grande confiance aux pouvoirs publics. Par contre, les mouvements citoyens critiques et les experts peuvent plutôt compter sur les répondants hautement qualifiées, de sexe féminin, qui préfèrent les médias élitistes.

## 6 Annexes

TABEL 6-1: DONNÉES D'ÉCHELLE DE "L'INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES"

	Charge du facteur	$\alpha$ de Cronbach si l'élément est supprimé
- Si de la viande ou des produits d'origine animale génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	0.891	0.770
- Si un produit génétiquement modifié a un meilleur goût, j'en achèterais certainement.	0.875	0.768
- Si des fruits ou des légumes génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	0.862	0.784
- Je me laisserais davantage influencer par le prix que par la manipulation génétique des produits.	0.695	0.874
Total alpha de Cronbach: 0.84		
Variance expliquée: 69.6%		
Valeur spécifique: 2.79		
Échelle moyenne de la population 0-100: 30.81		

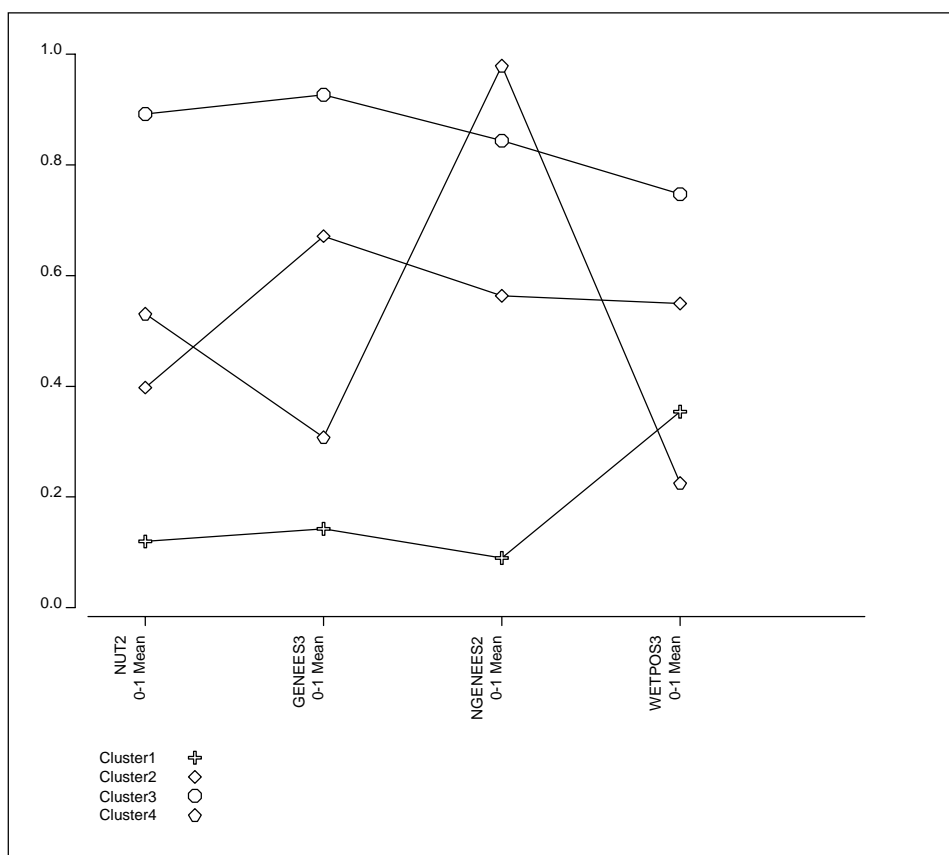
TABEL 6-2: SÉLECTION DES MODÈLES - ANALYSE CLUSTER (LATENT GOLD)

	LL	BIC(LL)	Npar	L <sup>2</sup>	df	p-valeur	Class.Err
1-groupe	-16960.9	33972.6	6	2516.5	29	1.1e-52	0.00
2-groupe	-15816.2	31725.5	11	227.1	24	0.00	0.10
3-groupe	-15736.6	31608.6	16	67.9	19	0.00	0.18
<b>4-groupe</b>	<b>-15713.2</b>	<b>31604.2</b>	<b>21</b>	<b>21.1</b>	<b>14</b>	<b>0.10</b>	<b>0.25</b>
5-groupe	-15709.4	31638.9	26	13.5	9	0.14	0.26
6-groupe	-15705.9	31674.2	31	6.5	4	0.16	0.36

TABEL 6-3: PUISSANCE DE DISCRIMINATION DES ATTITUDES SUR LES QUATRES GROUPES

	Groupe1	Groupe2	Groupe3	Groupe4	Wald	p-valeur	R <sup>2</sup>
Calcul d'utilité	-1.96	-0.36	2.15	0.17	103.61	0.00	35.9%
Acceptabilité des applications médicales	-2.31	0.74	2.74	-1.17	110.91	0.00	61.7%
Acceptabilité des applications non médicales	-3.18	-0.61	0.82	2.97	78.27	0.00	45.5%
Attitude positive face à la science	-0.34	0.26	0.92	-0.83	139.10	0.00	17.5%

FIGURE 1: PROFILE PLOT (LATENT GOLD)



TABEL 6-4: PROFIL DES GROUPES

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Nombre en pourcentage	36.5%	29.5%	24.0%	10.0%
<b>Calcul d'utilité</b>				
Faible	88.3%	60.3%	11.0%	47.0%
Élevé	11.8%	39.7%	89.0%	53.0%
<b>Acceptabilité des applications médicales</b>				
Contre	72.8%	6.8%	0.3%	44.2%
Groupe médian	26.2%	52.1%	14.6%	50.0%
Pro	1.0%	41.0%	85.2%	5.8%
<b>Acceptabilité des applications non médicales</b>				
Contre	91.1%	43.8%	15.8%	2.1%
Pro	8.9%	56.2%	84.2%	97.9%
<b>Attitude positive face à la science</b>				
Negative	49.2%	28.7%	12.0%	65.1%
Groupe médian	30.9%	32.8%	26.7%	25.0%
Positive	20.0%	38.6%	61.3%	9.9%

TABEL 6-5: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES" – ANOVA/MCA (VALEUR MOYENNE=30.8/100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2045	32.1	31.2	0.01
	Femme	2112	29.8	30.7	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	903	30.6	32.3	0.03
	Enseignement secondaire	2297	31.2	30.7	
	Enseignement supérieur	957	30.5	30.1	
Age	18-35	1426	33.0	32.9	0.08***
	36-55	1626	29.9	30.8	
	56-75	1104	29.8	28.5	
Groupes	Opposants à la génétique	1496	16.8	17.7	0.5***
	Groupe médian	1108	33.7	33.6	
	Partisans de la génétique	1095	47.4	46.6	
	Cowboys de la génétique	457	31.0	30.0	
Région	La Flandre	2608	34.0	32.6	0.1***
	Bruxelles	292	26.4	29.5	
	Wallonie	1257	25.5	27.7	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1374	31.5	31.2	0.04*
	Catholique	1343	29.9	30.1	
	Libre penseur	507	28.9	29.6	
	Non-croyant ou pas intéressé	932	32.5	32.3	
Pensée verte	Faible	1366	35.6	32.5	0.11***
	Entre les deux	1218	34.2	33.4	
	Élevé	1572	24.3	27.6	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1354	32.6	31.7	0.03
	Position intermédiaire	1363	30.9	31.1	
	Préférence pour des médias élitistes	1440	29.3	30.0	
Sensation de malaise	Faible	1431	32.2	30.9	0.01
	Entre les deux	1387	31.5	31.1	
	Élevé	1338	28.9	30.7	
R <sup>2</sup>					31.0

TABEL 6-6: RAPPORT ENTRE L'INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATION DE PEARSON)

	Intention d'applications alimentaires
Préférence pour des médias élitistes	-0.08
Pensée verte	-0.19
Anomie	0.02
Sentiment d'insécurité	0.01
Perspectives d'avenir négatives	-0.14
Sensation de malaise	-0.04

TABEL 6-7: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "INTENTION D'ACHAT D'APPLICATIONS ALIMENTAIRES"

var	Catégorie			Si de la viande ou des produits d'origine animale génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais.	Si un produit génétiquement modifié a un meilleur goût, j'en achèterais certainement	Si des fruits ou des légumes génétiquement modifiés étaient disponibles dans mon supermarché, j'en achèterais	Je me laisserais davantage influencer par le prix que par la manipulation génétique des produits		
Sexe	Homme	7.2	***	17.2	11.4	***	25.4		
	Femme	4.6		16.3	8.1		26.5		
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	6.5		17.9	10.1	*	23.9		
	Enseignement secondaire	5.6		15.8	8.7		26.0		
	Enseignement supérieur	6.0		18.0	11.8		27.8		
Age	18-35	5.3		17.6	9.4		29.1	**	
	36-55	6.4		17.3	10.0		23.4		
	56-75	6.1		14.8	9.7		25.7		
Groupes	Opposants à la génétique	1.4	***	4.1	***	1.9	***	17.3	***
	Groupe médian	4.9		16.7		8.8		30.6	
	Partisans de la génétique	14.5		38.4		23.4		36.7	
	Cowboys de la génétique	2.6		6.4		4.8		17.3	
Région	La Flandre	5.9		18.2	**	10.0	*	29.5	***
	Bruxelles	8.3		15.1		12.8		21.7	
	Wallonie	5.4		14.2		8.4		19.7	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	6.1		15.2	***	9.5		26.2	*
	Libre penseur	5.6		16.1		9.1		25.0	
	Non-croyant ou pas intéressé	6.7		15.0		9.7		21.9	
Pensée verte	Faible	5.7		20.9		11.0		29.2	
	Entre les deux	6.3		17.8	**	10.6		25.8	
	Élevé	5.8		18.8		10.0		28.0	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	5.7		14.2		8.8		24.5	
	Position intermédiaire	5.5		18.9	**	10.1		28.6	*
	Préférence pour des médias élitistes	6.4		17.6		10.0		25.9	
Sensation de malaise	Faible	5.9		13.9		9.1		23.5	
	Entre les deux	6.2		18.5		12.3	**	24.8	
	Élevé	5.2		15.5		8.8		25.0	
		6.3		16.2		7.9		28.2	

TABEL 6-8: ANALYSE DE FACTEURS - CHARGES DU FACTEURS (ROTATION-VARIMAX)

	Les compagnies d'assurance	Les services de police	Les employeurs
- Je trouve normal qu'une compagnie d'assurances demande si, dans ma famille proche, quelqu'un souffre d'un trouble d'origine génétiquement déterminé.	<b>0.89</b>	0.07	0.09
- Les compagnies d'assurance peuvent demander, pour déterminer le montant de ma prime, si je souffre d'un trouble génétiquement déterminé.	<b>0.88</b>	0.06	0.17
- Je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'une compagnie d'assurances puisse disposer des résultats de tests génétiques effectués sur ses clients.	<b>0.70</b>	-0.01	0.42
- Je suis d'accord que des informations au sujet des gènes de chaque personne résidant en Belgique soient stockées dans une base de données et puissent être consultées par des autorités compétentes.	<b>0.56</b>	<b>0.40</b>	0.18
- Je suis d'accord que les informations génétiques relatives à tous les criminels soient stockées dans une base de données et puissent être utilisées pour une enquête.	0.09	<b>0.91</b>	0.11
- Je suis d'accord que la police emploie des informations génétiques pour élucider un crime.	0.06	<b>0.91</b>	0.07
- Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils risquent d'être en contact.	0.12	0.15	<b>0.89</b>
- Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont, de par leurs gènes, susceptibles de souffrir de troubles particuliers.	0.34	0.08	<b>0.84</b>
Valeur spécifique	3.5	1.6	1.0
R <sup>2</sup>	43.8	19.7	12.9

TABEL 6-9: DONNÉES D'ÉCHELLE DE "L'ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE"

	Charge du facteur	Cronbach's $\alpha$ de Cronbach si l'élément est supprimé
- Les compagnies d'assurance peuvent demander, pour déterminer le montant de ma prime, si je souffre d'un trouble génétiquement déterminé.	0.879	0.717
- Je trouve normal qu'une compagnie d'assurances demande si, dans ma famille proche, quelqu'un souffre d'un trouble d'origine génétiquement déterminé.	0.868	0.724
- Je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'une compagnie d'assurances puisse disposer des résultats de tests génétiques effectués sur ses clients.	0.795	0.768
- Je suis d'accord que des informations au sujet des gènes de chaque personne résidant en Belgique soient stockées dans une base de données et puissent être consultées par des autorités compétentes.	0.664	0.839
Total alpha de Cronbach: 0.81		
Variance expliquée: 65.0		
Valeur spécifique: 2.60		
Échelle moyenne de la population 0-100: 22.21		



TABEL 6-10: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE" (VALEUR MOYENNE: 22.2 / 100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta		
Sexe	Homme	2052	21.3	21.6	0.02		
	Femme	2122	22.5	22.2			
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	910	26.8	26.0	0.12***		
	Enseignement secondaire	2303	22.2	21.8			
	Enseignement supérieur	961	16.6	18.4			
Age	18-35	1432	23.1	24.5	0.10***		
	36-55	1630	20.4	21.3			
	56-75	1112	22.6	19.6			
Groupes	Opposants à la génétique	1501	14.8	15.6	0.24***		
	Groupe médian	1114	22.9	23.0			
	Partisans de la génétique	1097	27.6	27.5			
	Cowboys de la génétique	461	29.0	26.6			
Région	La Flandre	2616	24.3	24.1	0.14***		
	Bruxelles	292	18.0	20.0			
	Wallonie	1266	17.9	17.8			
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1380	23.7	22.9	0.05**		
	Catholique	1354	22.2	21.9			
	Libre penseur	507	20.6	22.3			
	Non-croyant ou pas intéressé	933	19.5	20.2			
Préférence politique	Partis libéraux	709	21.7	21.8	0.04		
	Partis socialistes	746	22.3	22.2			
	Chrétiens-démocrates	503	24.1	23.4			
	Extrême droite	383	23.3	20.2			
	Partis verts	344	18.9	23.1			
	Votes blancs et non valides	843	21.1	21.4			
	Pas de réponse	646	21.9	21.6			
	Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1361	26.1		24.2	0.1***
		Position intermédiaire	1369	22.2		22.5	
Préférence pour des médias élitistes		1444	17.7	19.2			
Sensation de malaise	Faible	1434	19.1	19.9	0.08***		
	Entre les deux	1394	22.5	22.4			
	Élevé	1346	24.2	23.6			
R <sup>2</sup>					13.8		

TABEL 6-11: RAPPORT ENTRE L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATION DE PEARSON)

	attitude positive envers l'emploi d'informations génétiques par les compagnies d'assurance
Préférence pour des médias élitistes	-0.19
Pensée verte	-0.09
Anomie	0.18
Sentiment d'insécurité	0.12
Perspectives d'avenir négatives	0.04
Sensation de malaise	0.14

TABEL 6-12: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCE" (ANOVA/MCA)

var	Catégorie	Les compagnies d'assurance peuvent demander, pour déterminer le montant de ma prime, si je souffre d'un trouble génétiquement déterminé.		Je trouve normal qu'une compagnie d'assurances demande si, dans ma famille proche, quelqu'un souffre d'un trouble d'origine génétiquement déterminé.		Je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'une compagnie d'assurances puisse disposer des résultats de tests génétiques effectués sur ses clients.		Je suis d'accord que des informations au sujet des gènes de chaque personne résidant en Belgique soient stockées dans une base de données et puissent être consultées par des autorités compétentes.	
Sexe	Homme	9.1		8.6		7.2	*	12.0	
	Femme	9.7		9.7		5.3		11.0	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	12.2	*	12.2	**	10.1	***	16.0	***
	Enseignement secondaire	8.7		8.1		5.8		11.0	
	Enseignement supérieur	8.4		8.7		3.7		8.5	
Age	18-35	10.2		10.2		6.2		11.7	
	36-55	9.2		9.0		6.0		12.1	
	56-75	8.7		7.9		6.7		10.4	
Groupes	Opposants à la génétique	5.4	***	5.6	***	3.6	***	6.4	***
	Groupe médian	11.2		10.8		7.0		12.4	
	Partisans de la génétique	14.1		13.6		9.1		19.5	
	Cowboys de la génétique	6.8		5.9		6.3		7.1	
Région	La Flandre	11.4	***	10.8	***	7.5	***	11.2	
	Bruxelles	9.2		10.1		7.6		11.2	
	Wallonie	5.3		5.4		3.4		12.2	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	8.8		8.4		6.3		11.6	
	Catholique	9.1		9.7		6.6		11.9	
	Libre penseur	11.8		11.1		7.3		12.6	
	Non-croyant ou pas intéressé	9.4		8.4		5.1		10.2	
Préférence politique	Partis libéraux	9.6		9.8		5.6		13.0	**
	Partis socialistes	9.3		9.6		6.3		13.6	
	Chrétiens-démocrates	10.9		7.7		8.4		11.3	
	Extrême droite	8.2		9.4		6.9		14.9	
	Partis verts	10.8		12.3		7.6		10.4	
	Votes blancs et non valides	9.5		9.2		5.0		8.1	
	Pas de réponse	8.0		7.1		5.8		10.6	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	11.0	**	10.5		7.8	**	13.6	**
	Position intermédiaire	9.8		9.2		6.8		11.5	
	Préférence pour des médias élitistes	7.5		7.8		4.2		9.6	
Sensation de malaise	Faible	9.2		8.8	*	4.3	**	9.7	*
	Entre les deux	8.4		7.9		6.8		11.1	
	Élevé	10.7		10.8		7.8		13.8	

TABEL 6-13: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES EMPLOYEURS" (VALEUR MOYENNE: 39.9 / 100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2052	39.3	40.1	0.04*
	Femme	2122	38.8	38.0	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	911	48.1	44.5	0.12***
	Enseignement secondaire	2302	39.4	38.9	
	Enseignement supérieur	961	29.6	34.2	
Age	18-35	1429	39.2	41.6	0.07***
	36-55	1635	36.0	37.2	
	56-75	1110	43.4	38.6	
Groupes	Opposants à la génétique	1502	31.5	32.2	0.18***
	Groupe médian	1113	41.1	41.4	
	Partisans de la génétique	1097	43.6	44.1	
Région	Cowboys de la génétique	463	48.0	43.8	0.03
	La Flandre	2618	38.8	39.3	
	Bruxelles	292	34.2	36.0	
Point vue religieux ou philosophique	Wallonie	1264	40.8	39.2	0.04
	Chrétien mais pas catholique	1385	40.5	40.0	
	Catholique	1350	40.4	39.2	
Préférence politique	Libre penseur	508	37.1	39.7	0.06*
	Non-croyant ou pas intéressé	932	36.0	37.0	
	Partis libéraux	706	37.2	38.3	
	Partis socialistes	747	37.8	36.5	
	Chrétiens-démocrates	505	39.8	40.6	
	Extrême droite	380	41.5	38.0	
	Partis verts	345	35.7	41.7	
	Votes blancs et non valides	844	42.8	40.8	
Pas de réponse	647	37.4	38.5		
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1361	46.2	42.7	0.09***
	Position intermédiaire	1368	38.6	38.0	
	Préférence pour des médias élitistes	1445	32.8	36.7	
Sensation de malaise	Faible	1434	30.8	33.1	0.18***
	Entre les deux	1397	38.9	38.8	
	Élevé	1343	48.0	45.7	
R <sup>2</sup>					13.2

TABEL 6-14: RAPPORT ENTRE L'ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES EMPLOYEURS ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATIONS DE PEARSON)

	l'emploi d'informations génétiques par les employeurs
Préférence pour des médias élitistes	-0.21
Pensée verte	-0.02
Anomie	0.27
Sentiment d'insécurité	0.23
Perspectives d'avenir négatives	0.20
Sensation de malaise	0.28

TABEL 6-15: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES EMPLOYEURS (ANOVA/MCA)

var	Catégorie	Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont sensibles à certains produits avec lesquels ils risquent d'être en contact.	Je trouve normal qu'un employeur tienne à savoir si ses travailleurs sont, de par leurs gènes, susceptibles de souffrir de troubles particuliers.
Sexe	Homme	39.2 *	18.8 ***
	Femme	35.9	14.9
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	44.6 ***	24.2 ***
	Enseignement secondaire	36.5	16.2
	Enseignement supérieur	33.2	11.4
Age	18-35	40.5 *	15.9
	36-55	35.4	15.9
	56-75	36.8	19.2
Groupes	Opposants à la génétique	29.6 ***	11.7 ***
	Groupe médian	41.3	17.8
	Partisans de la génétique	45.0	22.7
	Cowboys de la génétique	36.4	17.0
Région	La Flandre	35.6 **	17.9 *
	Bruxelles	39.9	17.0
	Wallonie	41.0	14.5
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	39.6 **	17.4
	Catholique	38.9	15.9
	Libre penseur	37.1	18.3
	Non-croyant ou pas intéressé	32.7	16.5
Préférence politique	Partis libéraux	41.3 *	17.1 ***
	Partis socialistes	33.8	13.9
	Chrétiens-démocrates	37.3	18.0
	Extrême droite	40.6	14.0
	Partis verts	35.9	24.2
	Votes blancs et non valides	38.6	19.3
	Pas de réponse	35.6	13.5
	Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	40.7 *
	Position intermédiaire	35.9	15.1
Sensation de malaise	Préférence pour des médias élitistes	36.1	14.0
	Faible	32.9 ***	10.9 ***
	Entre les deux	35.6	14.5
	Élevé	44.5	25.5

TABEL 6-16: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE «ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES SERVICES DE POLICE » (VALEUR MOYENNE: 67.2 / 100)

var	Catégorie	N	Ettet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2047	68.2	68.2	0.01
	Femme	2119	67.4	67.4	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	909	69.5	67.8	0.04
	Enseignement secondaire	2298	68.7	68.5	
	Enseignement supérieur	959	64.1	66.1	
Age	18-35	1431	67.0	68.5	0.04*
	36-55	1627	67.8	68.4	
	56-75	1108	68.7	65.9	
Groupes	Opposants à la génétique	1497	60.9	61.1	0.25***
	Groupe médian	1112	70.5	70.8	
	Partisans de la génétique	1097	76.6	76.9	
	Cowboys de la génétique	460	62.4	60.6	
Région	La Flandre	2610	67.6	67.5	0.01
	Bruxelles	292	66.8	68.7	
	Wallonie	1265	68.4	68.2	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1376	69.4	69.3	0.05*
	Catholique	1352	67.9	67.1	
	Libre penseur	508	67.7	68.8	
	Non-croyant ou pas intéressé	931	65.4	66.0	
Préférence politique	Partis libéraux	707	69.2	69.0	0.07**
	Partis socialistes	745	68.3	67.2	
	Chrétiens-démocrates	502	67.2	67.7	
	Extrême droite	383	72.4	71.5	
	Partis verts	344	59.2	62.4	
	Votes blancs et non valides	840	68.1	67.6	
	Pas de réponse	645	67.4	68.1	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1359	70.7	68.5	0.03
	Position intermédiaire	1367	67.1	66.8	
	Préférence pour des médias élitistes	1441	65.6	68.0	
Sensation de malaise	Faible	1430	62.9	62.9	0.16***
	Entre les deux	1393	67.8	67.4	
	Élevé	1343	73.0	73.3	
R <sup>2</sup>					9.7

TABEL 6-17: RAPPORT ENTRE L'ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES SERVICES DE POLICE ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATIONS DE PEARSON)

	attitude positive envers l'emploi d'informations génétiques par les services de police
Préférence pour des médias élitistes	-0.08
Pensée verte	-0.03
Anomie	0.09
Sentiment d'insécurité	0.19
Perspectives d'avenir négatives	0.13
Sensation de malaise	0.17

TABEL 6-18: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLES), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "ATTITUDE POSITIVE ENVERS L'EMPLOI D'INFORMATIONS GÉNÉTIQUES PAR LES SERVICES DE POLICE" (ANOVA/MCA)

var	Catégorie	Je suis d'accord que les informations génétiques relatives à tous les criminels soient stockées dans une base de données et puissent être utilisées pour une enquête.	Je suis d'accord que la police emploie des informations génétiques pour élucider un crime.
Sexe	Homme	61.1 **	69.3
	Femme	57.3	67.9
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	58.3 *	69.2
	Enseignement secondaire	60.9	69.2
	Enseignement supérieur	56.0	66.8
Age	18-35	57.9	69.5
	36-55	60.0	69.6
	56-75	59.7	66.0
Groupes	Opposants à la génétique	49.1 ***	58.6 ***
	Groupe médian	64.2	73.6
	Partisans de la génétique	73.4	83.5
Région	Cowboys de la génétique	46.0	53.8
	La Flandre	60.4	66.7 *
	Bruxelles	55.8	74.1
Point vue religieux ou philosophique	Wallonie	57.4	71.3
	Chrétien mais pas catholique	62.0	70.7 *
	Catholique	58.4	68.2
Préférence politique	Libre penseur	57.1	70.9
	Non-croyant ou pas intéressé	57.1	65.0
	Partis libéraux	62.2 **	69.5 *
	Partis socialistes	57.7	66.6
	Chrétiens-démocrates	58.2	68.2
	Extrême droite	66.2	75.1
	Partis verts	51.0	67.8
Préférences en matière de médias	Votes blancs et non valides	59.1	67.0
	Pas de réponse	58.6	69.1
	Préférence pour des médias commerciaux	63.1 **	68.6
	Position intermédiaire	56.0	66.1
Sensation de malaise	Préférence pour des médias élitistes	58.5	71.0
	Faible	51.7 ***	65.5 **
	Entre les deux	58.6	66.5
	Élevé	67.7	74.1

TABEL 6-19: ANALYSE DE FACTEURS SUR LA CONFIANCE AUX INSTITUTIONS POUR LA RÉGLEMENTATION ET LES POINTS DE VUE EN MATIÈRE D'APPLICATIONS GÉNÉTIQUES - CHARGES DU FACTEURS (ROTATION-OBLIQUE)

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
Employeurs	<b>0.85</b>	0.16	0.13	-0.14
Compagnies d'assurances	<b>0.83</b>	0.17	0.11	-0.14
Syndicats	<b>0.74</b>	0.24	0.02	-0.34
Mutuelles	<b>0.67</b>	0.26	0.26	-0.34
Politiciens	<b>0.66</b>	<b>0.42</b>	0.08	-0.35
Organisations religieuses	<b>0.61</b>	0.19	0.02	-0.29
Entreprises voulant fabriquer des produits dont les gènes ont été manipulés	<b>0.59</b>	0.09	0.29	-0.02
Organisations agricoles	<b>0.59</b>	0.20	<b>0.45</b>	-0.27
Journalistes	<b>0.55</b>	0.24	0.01	<b>-0.48</b>
Le gouvernement belge	0.23	<b>0.93</b>	0.18	-0.26
L' Union européens	0.11	<b>0.87</b>	0.20	-0.37
Le gouvernement de la communauté française	0.34	<b>0.83</b>	0.17	-0.17
Les associations de médecins	0.17	0.21	<b>0.80</b>	-0.19
Les représentants de la science	0.13	0.19	<b>0.79</b>	-0.16
L' Organisation Mondiale de la Santé	-0.13	0.48	<b>0.53</b>	<b>-0.46</b>
Organisations écologistes	0.25	0.27	0.14	<b>-0.76</b>
Les comités d'éthique	0.19	0.24	0.26	<b>-0.75</b>
Organisations de consommateurs	0.20	0.23	0.10	<b>-0.65</b>
Diététiciens	0.40	0.19	<b>0.49</b>	<b>-0.50</b>
Valeur spécifique	5.8	2.4	1.6	1.4
r <sup>2</sup>	30.6	12.8	8.3	7.0

TABEL 6-20: CONFIANCE ENVERS LES GROUPES D'INTÉRÊT ORGANISÉS TRADITIONNELLEMENT - DONNÉES D'ÉCHELLE

	Charge du facteur	$\alpha$ de cronbach si l'élément est supprimé
Employeurs	0.827	0.834
Compagnies d'assurances	0.817	0.835
Syndicats	0.759	0.840
Mutuelles	0.700	0.846
Politiciens	0.700	0.846
Organisations agricoles	0.620	0.854
Organisations religieuses	0.626	0.854
Journalistes	0.598	0.856
Entreprises voulant fabriquer des produits dont les gènes ont été manipulés	0.566	0.859
lambda	4.36	0.862
R <sup>2</sup>	48.46	
Échelle moyenne de la population: 29.0 / 100		

TABEL 6-21: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES GROUPES D'INTÉRÊT ORGANISÉS TRADITIONNELLEMENT (VALEUR MOYENNE=29.0 / 100)

var	Catégorie	N	Ettet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2050	27.6	27.9	0.05***
	Femme	2102	29.9	29.6	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	900	32.1	31.7	0.12***
	Enseignement secondaire	2292	28.8	28.7	
	Enseignement supérieur	959	25.4	26.1	
Age	18-35	1425	29.3	30.5	0.09***
	36-55	1626	27.8	28.4	
	56-75	1100	29.5	26.9	
Groupes	Opposants à la génétique	1499	23.4	23.9	0.23***
	Groupe médian	1108	30.1	30.1	
	Partisans de la génétique	1087	32.6	32.4	
	Cowboys de la génétique	458	33.9	32.6	
Région	La Flandre	2599	30.9	30.5	0.15***
	Bruxelles	291	25.7	27.4	
	Wallonie	1261	25.2	25.4	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1376	29.6	29.0	0.11***
	Catholique	1337	31.1	30.8	
	Libre penseur	508	26.1	27.4	
	Non-croyant ou pas intéressé	930	25.5	26.2	
Préférence politique	Partis libéraux	708	29.0	28.8	0.12***
	Partis socialistes	740	30.0	30.0	
	Chrétiens-démocrates	502	33.8	32.1	
	Extrême droite	379	28.1	26.4	
	Partis verts	344	27.5	30.6	
	Votes blancs et non valides	836	26.1	26.9	
	Pas de réponse	642	27.6	27.5	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1348	31.8	30.5	0.08***
	Position intermédiaire	1359	27.8	28.3	
	Préférence pour des médias élitistes	1444	26.8	27.6	
Sensation de malaise	Faible	1427	27.5	28.0	0.03
	Entre les deux	1390	29.1	29.1	
	Élevé	1334	29.7	29.2	
R <sup>2</sup>					14.7

TABEL 6-22: RAPPORT ENTRE LA CONFIANCE ENVERS LES GROUPES D'INTÉRÊT ORGANISÉS TRADITIONNELLEMENT ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATION DE PEARSON)

	Confiance envers des groupes d'intérêt plutôt traditionnels
Préférence pour des médias élitistes	-0.15
Pensée verte	-0.12
Anomie	0.15
Sentiment d'insécurité	0.07
Perspectives d'avenir négatives	-0.06
Sensation de malaise	0.07



TABEL 6-23: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS DES GROUPES D'INTÉRÊT PLUTÔT TRADITIONNELS" (ANOVA/MCA)

		Employeurs	Compagnies d'assurances	Syndicats	Mutuelles	politiciens	Organisations agricoles	Organisations religieuses	Journalistes	Entreprises voulant fabriquer des PGM	Les services de police	L'homme/la femme de la rue
Sexe	Homme	3.0	3.1	7.4	12.4	4.3	12.1	8.6	8.6	3.9	10.4	11.7
	Femme	3.6	3.8	5.6	13.8	3.9	15.9	5.4	6.8	4.3	12.5	9.9
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	7.1	7.9	11.2	17.6	5.8	18.1	8.3	9.0	4.0	16.6	15.4
	Enseignement secondaire	2.5	2.7	5.3	13.6	3.3	13.5	6.6	7.2	4.6	10.7	10.3
	Enseignement supérieur	1.6	1.2	4.8	7.9	4.3	11.4	6.7	7.7	3.0	8.6	7.7
Age	18-35	3.0	4.0	8.1	13.8	3.7	16.3	6.8	8.4	4.0	12.3	14.2
	36-55	3.6	3.5	6.3	13.6	4.5	14.3	6.4	8.0	4.7	13.0	10.0
	56-75	3.4	2.8	4.7	11.5	4.0	10.7	8.1	6.3	3.4	8.2	7.5
Groupes	Opposants à la génétique	1.6	1.5	5.5	8.7	2.6	10.0	6.0	6.8	2.0	7.6	9.7
	Groupe médian	3.9	4.7	7.5	12.9	4.4	15.4	7.7	6.9	4.3	13.7	9.5
	Partisans de la génétique	4.3	4.0	6.8	20.5	6.1	18.4	7.1	10.4	6.7	16.2	13.8
	Cowboys de la génétique	4.8	5.5	6.4	10.6	3.7	13.5	8.0	5.9	4.3	7.8	10.2
Région	La Flandre	3.8	3.8	7.0	14.8	4.4	13.4	7.6	7.9	5.3	11.7	11.4
	Bruxelles	3.0	2.8	5.1	11.7	4.4	11.6	9.5	11.4	2.3	12.9	12.4
	Wallonie	2.3	2.9	5.8	10.0	3.3	15.7	5.2	6.3	2.1	10.7	9.1
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	3.4	3.3	5.9	13.2	4.1	15.5	6.0	7.3	4.0	12.7	12.5
	Catholique	4.6	4.1	7.4	16.1	5.1	14.8	12.1	6.7	5.2	11.7	9.8
	Libre penseur	2.5	4.1	6.6	10.8	3.4	15.1	5.8	10.7	3.2	13.2	10.3
	Non-croyant / pas intéressé	1.7	2.5	6.0	10.0	3.1	10.0	1.7	7.9	3.1	8.5	9.8
Préférence politique	Partis libéraux	3.4	3.8	5.3	12.0	5.3	15.1	5.3	7.9	4.6	12.3	10.1
	Partis socialistes	2.6	3.1	10.1	16.8	6.5	14.5	5.3	7.3	4.7	11.8	9.3
	Chrétiens-démocrates	4.2	5.5	7.7	20.4	4.7	22.7	14.6	7.9	5.3	15.3	12.4
	Extrême droite	2.2	3.7	4.9	9.5	2.2	14.7	2.3	6.8	4.0	11.0	11.4
	Partis verts	6.0	6.3	7.9	14.2	3.9	12.6	11.8	10.6	3.5	10.4	10.1
	Votes blancs et non valides	3.8	2.0	4.7	9.9	2.4	10.3	6.5	6.5	3.4	9.2	12.5
	Pas de réponse	2.0	2.3	5.2	10.3	2.9	10.6	5.5	8.2	3.2	11.3	9.7
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	4.1	4.4	9.2	14.4	3.9	16.9	7.0	7.0	4.3	14.9	11.5
	Position intermédiaire	3.9	3.1	4.7	11.7	4.4	14.6	7.6	7.7	5.7	10.9	10.3
	Préférence pour des médias élitistes	2.0	2.9	5.6	13.2	4.0	10.7	6.4	8.3	2.4	8.9	10.6
Sensation de malaise	Faible	3.4	3.2	6.8	10.6	4.9	12.8	5.1	8.7	4.1	10.6	7.0
	Entre les deux	2.5	2.5	5.2	12.6	3.3	14.8	6.2	6.6	4.5	11.9	12.2
	Élevé	4.0	4.8	7.4	16.4	4.0	14.4	9.8	7.7	3.8	12.0	13.3

TABEL 6-24: CONFIANCE ENVERS LES POUVOIRS PUBLICS – DONNÉES D'ÉCHELLE

	Charge du facteur	$\alpha$ de cronbach si l'élément est supprimé
Le gouvernement belge	0.941	0.695
L' Union européens	0.852	0.858
Le gouvernement de la communauté française / le gouvernement flamand	0.860	0.846
Valeur spécifique	2.35	0.860
R <sup>2</sup>	78.4	
Échelle moyenne de la population: 48.2 / 100		

TABEL 6-25: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES POUVOIR PUBLICS" (VALEUR MOYENNE=48.2/100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2031	48.1	48.0	0
	Femme	2064	48.1	48.2	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	876	46.9	48.3	0.04
	Enseignement secondaire	2266	47.2	47.4	
	Enseignement supérieur	953	51.4	49.7	
Age	18-35	1404	48.7	48.6	0.02
	36-55	1609	47.8	47.9	
	56-75	1082	47.8	47.8	
Groupes	Opposants à la génétique	1479	44.9	45.0	0.13***
	Groupe médian	1093	48.4	48.1	
	Partisans de la génétique	1080	53.1	52.7	
Région	Cowboys de la génétique	443	46.0	47.6	0.04*
	La Flandre	2561	49.1	48.8	
	Bruxelles	290	48.6	48.6	
Point vue religieux ou philosophique	Wallonie	1243	45.9	46.6	0.06**
	Chrétien mais pas catholique	1358	47.6	47.7	
	Catholique	1311	49.4	49.8	
Préférence politique	Libre penseur	502	49.4	48.3	0.14***
	Non-croyant ou pas intéressé	923	46.4	46.2	
	Partis libéraux	701	50.3	49.3	
	Partis socialistes	728	51.7	51.7	
	Chrétiens-démocrates	490	50.9	49.0	
	Extrême droite	378	40.7	41.4	
	Partis verts	343	53.3	53.6	
	Votes blancs et non valides	833	43.4	45.0	
Pas de réponse	622	47.2	47.0		
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1327	46.9	47.9	0.02
	Position intermédiaire	1335	47.0	47.6	
	Préférence pour des médias élitistes	1433	50.3	48.8	
Sensation de malaise	Faible	1411	51.3	49.7	0.05*
	Entre les deux	1365	47.6	48.1	
	Élevé	1318	45.2	46.5	
R <sup>2</sup>					5.4

TABEL 6-26: RAPPORT ENTRE LA CONFIANCE ENVERS LES POUVOIRS PUBLICS ET AUTRES ATTITUDES  
(CORRÉLATION DE PEARSON)

Confiance envers les pouvoirs publics	
Préférence pour des médias élitistes	0.05
Pensée verte	-0.02
Anomie	-0.06
Sentiment d'insécurité	-0.10
Perspectives d'avenir négatives	-0.15
Sensation de malaise	-0.13

TABEL 6-27: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS  
L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES POUVOIRS PUBLICS (MCA/ANOVA)

var	Catégorie	Le gouvernement belge	L'Union européens	Le gouvernement de la communauté française / le gouvernement flamand
Sexe	Homme	29.4	44.0 **	19.9
	Femme	27.4	39.5	18.4
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	25.5 *	38.5 ***	18.1
	Enseignement secondaire	27.9	40.5	19.4
	Enseignement supérieur	32.2	47.7	19.4
Age	18-35	28.2	43.8	17.8
	36-55	28.1	41.4	18.6
	56-75	29.3	39.6	21.7
Groupes	Opposants à la génétique	26.9 ***	38.7 ***	16.9 ***
	Groupe médian	28.4	41.6	18.4
	Partisans de la génétique	34.0	50.2	24.7
Région	Cowboys de la génétique	19.9	31.6	14.8
	La Flandre	28.6	41.0 **	21.7 ***
	Bruxelles	32.8	51.4	14.7
Point vue religieux ou philosophique	Wallonie	27.1	41.1	14.9
	Chrétien mais pas catholique	26.7 **	38.8 **	19.1 *
	Catholique	31.8	45.7	21.4
	Libre penseur	29.6	43.1	18.3
Préférence politique	Non-croyant ou pas intéressé	25.5	39.7	16.4
	Partis libéraux	32.9 ***	47.4 ***	22.1 ***
	Partis socialistes	34.2	47.6	22.9
	Chrétiens-démocrates	29.2	40.9	18.0
	Extrême droite	20.1	30.9	14.4
	Partis verts	36.2	46.7	25.1
	Votes blancs et non valides	22.4	36.7	16.6
Pas de réponse	24.7	39.9	15.3	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	27.7	37.8 **	18.9
	Position intermédiaire	28.3	40.9	18.7
	Préférence pour des médias élitistes	29.2	46.2	19.8
Sensation de malaise	Faible	30.4 *	46.5 ***	19.7
	Entre les deux	29.1	41.5	17.9
	Élevé	25.6	36.9	19.8

TABEL 6-28: CONFIANCE ENVERS LES MOUVEMENTS CITOYENS CRITIQUES – DONNÉES D'ÉCHELLE

	Charge du facteur	$\alpha$ de cronbach si l'élément est supprimé
Les comités d'éthique	0.755	0.576
Organisations écologistes	0.756	0.574
Organisation de consommateurs	0.666	0.638
Diététiciens	0.664	0.637
$\lambda$	2.03	0.674
$r^2$	50.7	
Échelle moyenne de la population: 49.3 / 100		

TABEL 6-29: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES MOUVEMENTS CITOYENS CRITIQUES (VALEUR MOYENNE=49.3 / 100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2039	48.6	48.1	0.07***
	Femme	2091	50.3	50.7	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	895	44.5	47.1	0.09***
	Enseignement secondaire	2282	49.4	49.4	
	Enseignement supérieur	953	54.3	51.9	
Age	18-35	1420	50.8	49.6	0.06**
	36-55	1619	50.5	50.5	
	56-75	1091	46.1	47.8	
Groupes	Opposants à la génétique	1492	46.7	46.0	0.16***
	Groupe médian	1101	51.7	51.5	
	Partisans de la génétique	1085	52.2	52.4	
	Cowboys de la génétique	451	46.4	48.7	
Région	La Flandre	2591	49.4	48.9	0.05**
	Bruxelles	287	52.5	51.9	
	Wallonie	1252	48.9	50.0	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1372	48.3	48.7	0.05*
	Catholique	1328	49.3	50.0	
	Libre penseur	504	53.2	51.2	
	Non-croyant ou pas intéressé	925	49.3	48.8	
Préférence politique	Partis libéraux	702	49.1	47.9	0.14***
	Partis socialistes	737	50.9	51.0	
	Chrétiens-démocrates	498	51.2	50.6	
	Extrême droite	379	44.4	46.8	
	Partis verts	339	58.2	56.2	
	Votes blancs et non valides	834	46.4	47.4	
	Pas de réponse	640	49.1	49.1	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1340	47.4	48.8	0.08***
	Position intermédiaire	1352	47.7	48.1	
	Préférence pour des médias élitistes	1437	53.0	51.3	
Sensation de malaise	Faible	1416	53.2	51.2	0.11***
	Entre les deux	1389	50.0	50.3	
	Élevé	1325	44.9	46.7	
R <sup>2</sup>					10.9

TABEL 6-30: RAPPORT ENTRE LA CONFIANCE ENVERS LES MOUVEMENTS CITOYENS CRITIQUES ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATION DE PEARSON)

	Confiance envers les mouvements citoyens critiques
Préférence pour des médias élitistes	0.13
Pensée verte	0.10
Anomie	-0.15
Sentiment d'insécurité	-0.15
Perspectives d'avenir négatives	-0.18
Sensation de malaise	-0.20

TABEL 6-31: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLÉS), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES MOUVEMENTS CITOYENS CRITIQUES (ANOVA/MCA)

var	Catégorie	Les comités d'éthique		Organisations écologistes		Organisations de consommateurs		Diététiciens	
Sexe	Homme	32.4	***	29.1		32.9	**	23.5	***
	Femme	37.5		31.3		28.8		35.9	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	27.1	***	32.8		25.9	***	27.7	
	Enseignement secondaire	33.1		29.5		30.2		29.9	
	Enseignement supérieur	46.6		29.4		37.0		31.5	
Age	18-35	33.0	*	33.6	***	27.8	*	30.1	
	36-55	37.6		31.6		32.5		30.7	
	56-75	33.6		23.7		32.2		28.2	
Groupes	Opposants à la génétique	33.0	***	31.2		28.2	***	22.2	***
	Groupe médian	36.8		30.9		33.9		34.0	
	Partisans de la génétique	40.0		29.0		34.4		38.9	
	Cowboys de la génétique	25.1		28.2		23.4		23.0	
Région	La Flandre	31.9	***	30.7		26.6	***	28.3	***
	Bruxelles	39.1		32.2		37.3		42.0	
	Wallonie	40.3		28.7		38.2		30.1	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	35.0		31.1	**	28.1	***	29.7	
	Catholique	35.4		29.8		30.7		30.9	
	Libre penseur	36.4		36.5		36.3		30.9	
	Non-croyant ou pas intéressé	33.5		26.0		32.0		27.8	
Préférence politique	Partis libéraux	35.6	***	23.5	***	27.9	**	31.1	**
	Partis socialistes	35.7		31.2		34.6		31.3	
	Chrétiens-démocrates	37.8		29.2		34.2		34.4	
	Extrême droite	29.7		21.8		28.0		26.7	
	Partis verts	46.4		57.2		35.8		34.7	
	Votes blancs et non valides	29.4		27.9		27.3		26.7	
	Pas de réponse	35.4		30.6		30.6		26.5	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	28.9	***	27.7	***	29.6	***	32.3	
	Position intermédiaire	33.7		27.0		26.5		28.4	
	Préférence pour des médias élitistes	41.7		35.5		36.1		28.8	
Sensation de malaise	Faible	44.0	***	33.5	***	34.9	***	29.4	*
	Entre les deux	33.3		31.2		30.8		32.1	
	Élevé	27.0		25.7		26.5		27.8	

TABEL 6-32: CONFIANCE ENVERS LES EXPERTS – DONNÉES D'ÉCHELLE

	Charge du facteur	$\alpha$ de cronbach si l'élément est supprimé
L' Organisation Mondiale de la Santé	0.701	0.681
Les associations de médecins	0.827	0.494
Les représentants de la science	0.803	0.544
Valeur spécifique	1.82	0.674
R <sup>2</sup>	60.6	
Échelle moyenne de la population: 65.7 / 100		

TABEL 6-33: VALEUR MOYENNE SUR L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES EXPERTS (VALEUR MOYENNE= 65.7 / 100)

var	Catégorie	N	Effet bruto	Effet netto	bêta
Sexe	Homme	2031	64.4	64.0	0.1***
	Femme	2076	67.4	67.8	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	882	62.7	63.2	0.07***
	Enseignement secondaire	2271	66.4	66.7	
	Enseignement supérieur	954	67.9	66.5	
Age	18-35	1406	65.3	64.9	0.04
	36-55	1615	66.4	66.5	
	56-75	1086	66.0	66.4	
Groupes	Opposants à la génétique	1486	61.7	61.3	0.22***
	Groupe médian	1096	67.9	67.7	
	Partisans de la génétique	1081	71.6	71.9	
	Cowboys de la génétique	443	61.1	62.4	
Région	La Flandre	2569	65.3	64.7	0.09***
	Bruxelles	289	68.4	69.1	
	Wallonie	1248	66.6	67.7	
Point vue religieux ou philosophique	Chrétien mais pas catholique	1361	65.8	66.1	0.03
	Catholique	1317	67.0	66.5	
	Libre penseur	502	66.4	65.8	
	Non-croyant ou pas intéressé	926	64.3	64.9	
Préférence politique	Partis libéraux	704	67.3	66.4	0.07**
	Partis socialistes	732	67.5	67.1	
	Chrétiens-démocrates	491	69.1	68.2	
	Extrême droite	379	60.7	63.1	
	Partis verts	342	65.6	65.3	
	Votes blancs et non valides	835	64.1	64.6	
	Pas de réponse	624	65.7	66.0	
	Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	1329	64.7	
Position intermédiaire		1341	65.2	65.3	
Préférence pour des médias élitistes		1437	67.7	67.3	
Sensation de malaise	Faible	1416	67.2	66.8	0.04
	Entre les deux	1370	66.0	65.9	
	Élevé	1320	64.5	65.0	
R <sup>2</sup>					7.9

TABEL 6-34: RAPPORT ENTRE LA CONFIANCE ENVERS LES EXPERTS ET AUTRES ATTITUDES (CORRÉLATION DE PEARSON)

	Confiance envers les experts
Préférence pour des médias élitistes	0.07
Pensée verte	-0.03
Anomie	-0.05
Sentiment d'insécurité	-0.01
Perspectives d'avenir négatives	-0.07
Sensation de malaise	-0.06

TABEL 6-35: RÉPARTITION, EN POURCENTAGES (CONTROLES), DES RÉPONSES AUX AFFIRMATIONS DANS L'ÉCHELLE "CONFIANCE ENVERS LES EXPERTS (ANOVA/MCA)

var	Catégorie	L'Organisation Mondiale de la Santé		Les associations de médecins		Les représentants de la science	
Sexe	Homme	70.1	***	48.1	***	50.8	**
	Femme	75.3		55.7		55.5	
Niveau d'études	Pas d'études ou niveau inférieur	65.7	***	48.7	*	46.4	***
	Enseignement secondaire	73.3		53.9		55.1	
	Enseignement supérieur	77.7		50.1		55.0	
Age	18-35	72.7		50.8		47.8	***
	36-55	74.1		52.1		56.1	
	56-75	70.5		53.0		55.8	
Groupes	Opposants à la génétique	69.1	***	42.7	***	41.2	***
	Groupe médian	76.7		54.2		57.3	
	Partisans de la génétique	79.4		64.6		69.6	
Région	Cowboys de la génétique	58.4		46.1		43.1	
	La Flandre	69.6	***	50.9		51.6	*
	Bruxelles	80.5		51.0		57.2	
Point vue religieux ou philosophique	Wallonie	77.3		54.2		55.5	
	Chrétien mais pas catholique	71.5		51.0		54.1	
	Catholique	74.5		53.6		51.9	
	Libre penseur	74.9		51.4		55.9	
Préférence politique	Non-croyant ou pas intéressé	70.6		51.1		52.3	
	Partis libéraux	73.9	**	54.1	***	56.3	
	Partis socialistes	76.3		51.7		53.1	
	Chrétiens-démocrates	74.9		60.7		57.4	
	Extrême droite	65.9		43.7		49.6	
	Partis verts	73.7		51.5		48.8	
	Votes blancs et non valides	68.9		50.3		53.3	
	Pas de réponse	73.9		50.4		51.0	
Préférences en matière de médias	Préférence pour des médias commerciaux	68.8	***	52.8		49.6	
	Position intermédiaire	70.7		50.6		53.4	**
	Préférence pour des médias élitistes	78.1		52.4		56.3	
Sensation de malaise	Faible	77.4	***	51.9		54.4	
	Entre les deux	73.2		51.2		52.8	
	Élevé	67.1		52.6		52.4	

## 7 Bibliographie

Billings, P. R., M. A. Kohn, et al. (1992). "Discrimination as a consequence of genetic testing." American Journal of Human Genetics, 50 : 476-482.

Biotechnology and the European Public Concerted Action group (1997). "Europe ambivalent on biotechnology." Nature, 387 : 845-847.

Condit, C. (2001). "What is public opinion about genetics?" Nature Reviews Genetics, 10(2) : 811-815.

European Federation of Biotechnology (1998). Lessons from the Swiss biotechnology referendum. Delft, European Federation of Biotechnology : 4.

Frewer, L. J., Scholderer, Joachim & Bredahl, Lone (2003). "Communicating about the Risks and Benefits of Genetically Modified Foods: The mediating Role of Trust." Risk Analysis, 23(6) : 1117-1133.

Gaskell, G., N. Allum, et al. (2000). "Biotechnology and the European public." Nature Biotechnology, 18 : 935-938.

Gaskell, G., N. Allum, et al. (2003). Europeans and Biotechnology in 2002. Eurobarometer 58.0. Report to the EC Directorate General for Research from the project 'Life Sciences in European Society' QLG7-CT-1999-00286.

Gaskell, G., P. Thompson, et al. (2002). Worlds apart? Public opinion in Europe and the USA. Biotechnology: The making of a global controversy. G. Gaskell. Cambridge, Cambridge University Press : 351-375.

Geller, L. N., J. S. Alper, et al. (1996). "Individual, family, and societal dimensions of genetic discrimination: a case study analysis." Science and Engineering Ethics, 2 : 71-88.

Gottweis, H. (2002). "Gene therapy and the public: a matter of trust." Gene Therapy, 9 : 667-669.

Hallman, W. K. and J. Metcalfe (1994). Public perceptions of Agricultural Biotechnology: A survey of New Jersey Residents. New Brunswick, New Jersey Agricultural Experiment Station, Rutgers, The State University of New Jersey.

Hampel, J., U. Pfenning, et al. (2000). "Attitudes toward genetic engineering." New Genetics and Society, 19(3) : 233-249.

Hietala, M., A. Hakonen, et al. (1995). "Attitudes toward Genetic Testing among the General Population and Relatives of Patients with Severe Genetic Disease: A Survey from Finland." American Journal of Human Genetics, 56: 1493-1500.

Hoban, T. J. (1999). "Consumer Acceptance of Biotechnology in the United States and Japan." Food technology, 53(5) : 50-53.



Hoban, T. J. (2001). American Consumers Awareness and Acceptance of Biotechnology. Raleigh, Center for Biotechnology in Global Society, North Carolina State University.

Human Genetics Commission (2001). Public attitudes to human genetic information. London, Human Genetics Commission : 68.

Husted, J. (1999). Insurance, genetics and solidarity. Genetics and insurance. F. Ewald. New York, Springer-Verlag/Bios.

INRA (1997). The Europeans and modern biotechnology (eurobarometer 46,1). Brussel, European Commission: 87.

INRA (2001). Eurobarometer 55.2. Europeans, science and technology. Brussels, European Commission, Research Directorate-General : 62

James, H. S. (2002). The effect of trust on public support for biotechnology: Evidence from the U.S. Biotechnology Study, 1997-1998. Department of Agricultural Economics Working Paper : 21.

Macer, D. (1992). "Public Acceptance of Human Gene Therapy and Perceptions of Human Genetic Manipulation." Human Gene Therapy, 3 : 511-518.

Macer, D. (1993). Social acceptance and consequences of genetic testing in Australasia and Asia. Intractable Neurological Disorders, Human Genome Research and Society. D. Macer. Tsukuba, Eubios Ethics Institute : 110-118.

Macer, D. and Y. Kato (1993). Attitudes to diseases and therapy in Japan, Asia and the Pacific. Intractable Neurological Disorders, Human Genome Research and Society. D. Macer, Eubios Ethics Institute : 203-209.

Magnusson, M. K. and U.-K. Koivisto Hursti (2002). "Consumer attitudes towards genetically modified foods." Appetite, 39 : 9-34.

McEwen, J. E., K. McCarty, et al. (1993). "A survey of medical directors of life insurance companies concerning use of genetic information." American Journal of Human Genetics, 53 : 33-45.

Rosanvallon, P. (1995). La nouvelle question sociale. Repenser l'état l'état - providence. Paris, Seuil.

Sagar, A., A. Daemmrich, et al. (2000). "The tragedy of the commoners: biotechnology and its publics." Nature Biotechnology, 18(january) : 2-5.

Schütz, H., P. M. Wiedemann, et al. (2000). "Risk judgements and intuitive reasoning about the risks of genetically engineered products." New Genetics and Society, 19(3) : 283-294.

Select Committee on Science and Technology (1999a). Science and technology - Third report. House of Lords. <http://www.publications.parliament.uk/pa/ldselect/ldsctech/38/3801.htm>.

Siegrist, M. (2000). "The influence of trust and perceptions of risks and benefits on the acceptance of gene technology." Risk Analyses, 20(2) : 195-203.

Singer, E., A. Corning, et al. (1998). "The polls-trends: Genetic testing, engineering, and therapy." Public Opinion Quarterly, 62 : 633-664.

Tegenbos, G. (2004). DNA-test om misbruik bij gezinshereniging te vermijden. De Morgen : 5.

The Genetics and Public Policy Center (2002c). Public awareness and attitudes about reproductive genetic technology. The Genetics and Public Policy Center with Princeton Survey Research Associates.

Uhlemann, T. (1999). Genetic engineering and German health insurances. Genetic information: Acquisition, access and control. R. F. Chadwick. New York, Kluwer Academic - Plenum Publishers : 71-78.

Van Damme, K., L. Casteleyn, et al. (1999). "Developing a methodology for comparative ethical analysis of health related practices in different fields and countries." European Journal of Oncology, 4(5) : 523-529.

Van Hoyweghen, I. (2004). Making risks. Travels in life insurance and genetics. Departement Sociologie. Leuven, K.U.L. : 248.

Vermunt, J. and J. Magidson (2000). Latent GOLD 2.0 User's Guide. Belmont, Statistical Innovations Inc.